

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1898

10 octobre 2006

SOMMAIRE

A.G.A. One Holding S.A., Luxembourg	91060	European Office Income Venture S.C.A., Luxembourg	91077
Acquaviva, S.à r.l., Echternach	91090	Extralux International S.A., Luxembourg	91087
Aerodynamics S.A., Luxembourg	91098	Extralux International S.A., Luxembourg	91087
Alpha Fisca, S.à r.l., Luxembourg	91060	Finpartec S.A., Luxembourg	91090
Alpha Fisca, S.à r.l., Luxembourg	91060	Guardian Luxcoating S.A., Bascharage	91064
Amati International S.A., Luxembourg	91098	Guardian Luxcoating S.A., Bascharage	91067
Ambres S.A., Luxembourg	91063	H&S Architecture S.A., Pétange	91099
Anaf Luxembourg, S.à r.l., Foetz	91098	Heliaste Immobilière S.A., Luxembourg	91099
Anziehend Mode und Anderes, S.à r.l., Echternach	91090	High-Tech Imp-Ex Loris Mariotto, S.à r.l., Luxembourg	91093
Atrinity Holding S.A., Luxembourg	91064	In Vino Veritas Consulting, S.à r.l., Steinfort	91103
Atrinity S.A., Luxembourg	91068	Information Presse et Communication Europe S.A., Bockholtz	91059
Azurit, S.à r.l., Munschecker	91095	Juragent S.A., Luxembourg	91086
C.B. International S.A., Luxembourg	91104	Juragent S.A., Luxembourg	91086
C.L.I., Compagnie Luxembourgeoise Immobilière S.A., Strassen	91093	Kids S.A., Luxembourg	91099
C.L.I., Compagnie Luxembourgeoise Immobilière S.A., Strassen	91094	Line2Line S.A., Leithum	91096
Capital Management S.A., Luxembourg	91064	Linxx Services S.A., Luxembourg	91087
Captiva Capital Management, S.à r.l., Luxembourg	91095	Los Indios, S.à r.l., Hesperange	91086
Carena Holdings S.A., Luxembourg	91080	LTV Luxembourg Télé- & Vidéo-Productions S.A., Luxembourg	91067
Chalijack S.A., Eischen	91096	LTV Luxembourg Télé- & Vidéo-Productions S.A., Luxembourg	91067
Compagnie Financière de la Gaichel S.A.H., Luxembourg	91059	Lux T.P. S.A., Sandweiler	91079
Comptalex, S.à r.l., Steinfort	91099	Luxhosting Networks, S.à r.l., Canach	91059
Delfino Investments, S.à r.l., Luxembourg	91096	M.E.S. Company, S.à r.l., Steinfort	91080
Devinco S.à r.l., Développement International des Comptoirs, Bertrange	91093	Matteo S.A., Luxembourg	91096
Dewald-Lux, S.à r.l., Wecker	91088	Matteo S.A., Luxembourg	91097
Digital Motions, S.à r.l., Gonderange	91092	Microtis S.A., Steinfort	91095
Dresdner Leasing 2, S.à r.l., Luxembourg	91081	Miltos, S.à r.l., Imbringen	91095
East West Express, S.à r.l., Luxembourg	91088	Mimas International S.A., Luxembourg	91085
Easy-Rent S.A.	91103	MNCC International, S.à r.l., Luxembourg	91103
Easy-Rent S.A., Luxembourg	91104	MPM S.A., Luxembourg	91080
EGL Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	91086	MPM S.A., Luxembourg	91080
Entreprise J.P. Becker S.A., Luxembourg	91079	MPM S.A., Luxembourg	91080
Euro Turismo S.à r.l. (unipersonnelle), Lintgen	91078	Mundo Pneus, S.à r.l., Lamadelaine	91103
European Office Income Venture S.C.A., Luxembourg	91068	No Limits Packaging S.A., Steinfort	91103
		Office de Contrôle des Matériaux et de l'Environnement S.A., Crauthem	91086

Parissimmo S.A., Luxembourg	91092	Teksid Aluminum Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	91078
Pelvis, S.à r.l., Luxembourg	91078	TIA Europe S.A., Luxembourg	91058
Pitt's Shop, S.à r.l., Echternach	91093	TIA Europe S.A., Luxembourg	91058
Private Portfolio Management Company S.A., Luxembourg	91087	TK Aluminum Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg	91068
Quest S.A., Luxembourg	91059	TK Aluminum US, S.à r.l., Luxembourg	91077
Quinoa Holding S.A., Luxembourg	91094	Tutinium S.A., Luxembourg	91058
Ray Investment, S.à r.l., Luxembourg	91087	TyCom Holdings II S.A., Luxembourg	91104
S.P.S. Holdings S.A., Luxembourg	91078	Ubistream Group S.A., Bereldange	91088
S.P.S. Holdings S.A., Luxembourg	91078	Upside I Capital Partners S.A., Luxembourg	91077
Socogesco S.C., Soc. Coop., Strassen	91059	Upside I Capital Partners S.A., Luxembourg	91077
Sogel S.A., Luxembourg	91060	Upside I Capital Partners S.A., Luxembourg	91077
Stock Port International S.A., Luxembourg	91067	Vector Investments A, S.à r.l., Luxembourg	91061
Stryker Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg	91098	Vector Investments A, S.à r.l., Luxembourg	91063
Sunu Assurances Holding S.A., Luxembourg	91068	Vector Investments A, S.à r.l., Luxembourg	91063
Superfund Aviation S.A., Luxembourg	91079	Vega International, S.à r.l., Luxembourg	91064
Superfund Aviation S.A., Luxembourg	91079	Verim S.A., Luxembourg	91095
Superfund Aviation S.A., Luxembourg	91079	Vivalys S.A., Luxembourg	91088
Synergy Pro-Motor, S.à r.l., Luxembourg	91085	WP IX LuxCo I, S.à r.l., Luxembourg	91090
Tech Finance, S.à r.l., Luxembourg	91061		

TUTINIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 95.450.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 22 mai 2006*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme
TUTINIUM S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02667. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086556.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

TIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 59.603.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03601, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2006.

Signature.

(086702.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

TIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 59.603.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2006.

Signature.

(086703.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

QUEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1133 Luxembourg, 13, rue des Ardennes.
R. C. Luxembourg B 89.746.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

Signature.

(082952.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

INFORMATION PRESSE ET COMMUNICATION EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9637 Bockholtz, 4, Um Aale Wee.
R. C. Luxembourg B 100.594.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01966, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

Signature.

(082958.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

SOCOGESCO S.C., Société Coopérative (en liquidation)

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 38.772.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02042, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(083049.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

LUXHOSTING NETWORKS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5414 Canach, 25, rue de la Fontaine.
R. C. Luxembourg B 99.322.

Les comptes annuels au 31 décembre 200(...), enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02043, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(083053.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE DE LA GAICHEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 58.371.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 26 juin 2006 à 9.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Messieurs Jean Quintus et Joseph Winandy et de COSAFIN S.A.
- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Noël Didier.
- Le mandat des Administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083613.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

91060

ALPHA FISCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 12.500,-.
Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 107.765.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession en date du 1^{er} août 2006 que les 500 parts sociales détenues par Madame Huguette Landroux, résidant à B-4432 Alleur, rue des Peupliers, 2, ont été cédées à Monsieur Philippe Leclercq, résidant à L-8279 Holzem, route de Capellen, 25.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALPHA FISCA, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02445. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D.Hartmann.

(083093.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

ALPHA FISCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 12.500,-.
Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 107.765.

Acte constitutif publié à la page 45309 du Mémorial C N° 944 du 26 septembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

P. Leclercq

Gérant

(083097.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

SOGEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 1, Dernier Sol.
R. C. Luxembourg B 5.282.

Suite au décès de M^e Jacques Mersch, administrateur et président du Conseil, le Conseil d'Administration de la SOGEL se compose comme suit:

Monsieur Nicolas Pretemer, administrateur-délégué

Monsieur Robert Reuter, administrateur

Monsieur Jeannot Tholl, administrateur

Luxembourg, le 8 mai 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT02849. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083625.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

A.G.A. ONE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 100.286.

Extrait du proces-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires de la société SPLENDID INVESTMENT S.A. tenue en date du 7 juillet 2006 à 9.00 heures au siège social de la société

Troisième résolution

L'Assemblée prend note de la démission au 7 juillet 2006 de Madame Marie-Josée Jähne, employée privée, demeurant au 133, rue de Schifflange, L-3676 Kayl et nomme en ses lieu et place Monsieur Stéphane Lataste, avocat à la Cour, né le 14 janvier 1965 à Laval (53) France, demeurant 39, rue de Crécy, L-1364 Luxembourg. Son mandat prend effet ce jour et viendra à échéance le 15 avril 2010.

Signature

L'Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01594. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083843.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

TECH FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 100.580.

Le siège social de la Société est transféré au Carre Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06255. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083747.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2006.

VECTOR INVESTMENTS A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 102.860.

In the year two thousand and six, on the fifth day of May.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

MP FRANCE INVESTMENTS MT LTD., a company limited by shares organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Mr Julien Leclère, attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on May 3, 2006.

The said proxy, after having been signed *in varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- MP FRANCE INVESTMENTS MT LTD. is the sole partner of VECTOR INVESTMENTS A, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on September 2, 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, of November 17, 2004 number 1165 (the Company), registered to the Trade and Companies Register of Luxembourg, under number B 102.860.

- The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

MP FRANCE INVESTMENTS MT LTD., in its capacity as sole partner of the Company, decides to increase the subscribed corporate capital by an amount of eighty-one thousand six hundred fifty Euro (EUR 81,650.-) to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to ninety-four thousand one hundred fifty Euro (EUR 94,150.-) by the issuance of three thousand two hundred sixty-six (3,266) new shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights as the already existing shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, MP FRANCE INVESTMENTS MT LTD., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for the three thousand two hundred sixty-six (3,266) new shares and to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of a portion of a claim that the sole partner has against the Company.

According to a certificate dated as per the date hereof from the management of the Company, the claim has an aggregate value of nineteen million three hundred thirty-five thousand six hundred ninety-two Euro (EUR 19,335,692.-) and the contributed portion of the claim has a value of eighty-one thousand six hundred fifty-one Euro (EUR 81,651) and is certain and due for payment without deduction (certain, liquide, exigible).

The surplus between the nominal value of the new shares and the value of the contribution in kind will be transferred to a share premium account of the Company.

A copy of the said certificate and balance sheet of the Company as per the date hereof, after having been signed *in varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the sole partner of the Company decides to amend article 5.1. of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 5.1.** The Company's corporate capital is fixed at ninety-four thousand one hundred fifty Euro (EUR 94,150) represented by three thousand seven hundred sixty-six (3,766) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 2,200.- (two thousand two hundred Euro).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, duly represented, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg-Bonnevoie, in the Office, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le cinq mai.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

MP FRANCE INVESTMENTS MT LTD., une société de droit des Iles Caïmanes, avec siège social à Walkers SPV LIMITED, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmanes, ici représentée par Maître Julien Leclère, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 mai 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- MP FRANCE INVESTMENTS MT LTD. est l'associée unique de VECTOR INVESTMENTS A, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 septembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C, du 17 novembre 2004, numéro 1165 (la Société), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.860.

Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

La partie comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

MP FRANCE INVESTMENTS MT LTD., en sa qualité d'associée unique de la Société, décide d'augmenter le capital social souscrit par un montant de quatre-vingt-un mille six cent cinquante euros (EUR 81.650,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à quatre-vingt-quatorze mille cent cinquante euros (EUR 94.150,-) par l'émission de trois mille deux cent soixante-six (3.266) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Intervention - Souscription - Libération

Ces faits exposés, MP FRANCE INVESTMENTS MT LTD., préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire aux trois mille deux cent soixante-six (3.266) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en nature consistant en une partie d'une créance qu'a l'associée unique sur la Société.

Suivant un certificat de la gérance de la Société daté en date de ce jour, la créance s'élève à un montant total de dix-neuf millions trois cent trente-cinq mille six cent quatre-vingt-douze euros (EUR 19.335.692,-) et la partie de la créance apportée s'élève à un montant de quatre-vingt-un mille six cent cinquante et un euros (EUR 81.651,-) et est certaine, liquide et exigible.

La différence entre la valeur nominale des nouvelles parts sociales émises et la valeur de l'apport en nature sera transférée à un compte de prime d'émission de la Société.

Le certificat mentionné ci-avant ainsi que le bilan de la Société datés en date de ce jour, après avoir été signés ne varietur par le mandataire au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'associée unique de la Société décide de modifier l'article 5.1. des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de quatre-vingt-quatorze mille cent cinquante euros (EUR 94.150,-) représenté par trois mille sept cent soixante-six (3.766) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de l'augmentation de capital sont évalués à environ EUR 2.200,- (deux mille deux cents euros).

Le notaire soussigné, qui connaît et comprend la langue anglaise, déclare que la partie comparante, dûment représentée, l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Leclère, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, vol. 153S, fol. 50, case 12. – Reçu 816,51 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 12 juin 2006.

T. Metzler.

(087386.4/222/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

VECTOR INVESTMENTS A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 102.860.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 12 juin 2006.

T. Metzler.

(087387.3/222/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

VECTOR INVESTMENTS A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 41.750.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 102.860.

RECTIFICATIF

Résolution écrite de l'associé unique prise en date du 25 juillet 2006

L'an deux mille six, le vingt-cinquième jour du mois de juillet.

L'associé unique de la Société, MP FRANCE INVESTMENT MT LTD., une société limitée organisée et régie selon le droit des Iles Caïmanes, ayant son siège social à Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, a pris la résolution suivante:

Résolution unique

Suite à une erreur matérielle intervenue dans l'acte constatant l'augmentation du capital social de la Société en date du 5 mai 2006 par-devant Maître Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, l'associé unique de la Société juge utile et nécessaire de préciser et rectifier le cas échéant, sa dénomination sociale exacte, qui, tant dans sa version anglaise que dans sa version française, doit être lue comme suit: MP FRANCE INVESTMENT MT LTD.

MP FRANCE INVESTMENT MT LTD

L.M. Teitelbaum

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00013. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(087386.5//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

AMBRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 91.859.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT03937, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(086323.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

CAPITAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 24.835.

Le bilan rectificatif 2004 (Rectificatif du dépôt du bilan 2004 déposé le 3 février 2006 no L060012350), enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(082878.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2006.

VEGA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 150.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 79.524.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT03942, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(086320.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

ATRINITY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 76.289.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2006

Le mandat de Monsieur Jean Bintner, en tant qu'Administrateur, n'est pas renouvelé. Monsieur Norbert Schmitz et la société S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est élue pour 6 ans Administrateur. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société ATRINITY HOLDING S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01923. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086321.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

GUARDIAN LUXCOATING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-4940 Bascharage, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 79.844.

In the year two thousand and six, on the thirty-first day of July.

Before Us, Maître Emile Schlessler, notary residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of GUARDIAN LUXCOATING S.A., a joint stock company under Luxembourg Law, having its registered office in L-4940 Bascharage, route de Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary, on 21 December 2000, published in the «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C», number 603 of 7 August 2001, modified for the last time by deed of the undersigned notary on 27 June 2002, published in the «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C», number 1379 of 24 September 2002, registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg-City under section B and number 79.844.

The meeting was opened with Mr Vincent Pringiers, General Counsel Europe, residing in Luxembourg-Kohlenberg, who appointed as secretary Mrs Anne-Ly Mertens-Protz, private employee, residing in Echternach.

The meeting elected as scrutineer Mr Jean-Marc Servais, European Tax Manager, residing in B-Wezembeek-Oppem. The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the share capital by twenty-two million three hundred sixty-six thousand nine Euro and one cent (EUR 22,366,009.01), so as to raise it from its current amount of thirty million nineteen Euro and thirty-four cents (EUR

30,000,019.34) to fifty-two million three hundred sixty-six thousand twenty-eight Euro and thirty-five cents (EUR 52,366,028.35), by the creation and the issue of nine hundred two thousand two hundred and nineteen (902,219) new shares with a par value of twenty-four Euro and seventy-nine cents (EUR 24.79) each, by contribution in cash.

2. Subscription and payment of the new shares.

3. Subsequent amendment of the first paragraph of article five of the Articles of Incorporation.

4. Miscellaneous.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Shall also remain attached to this deed, the proxies of the represented shareholders after having been signed *ne varietur* by the appearing persons.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at this meeting and all the shareholders present or represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to increase the share capital by twenty-two million three hundred sixty-six thousand nine Euro and one cent (EUR 22,366,009.01), in order to raise it from its current amount of thirty million nineteen Euro and thirty-four cents (EUR 30,000,019.34) to fifty-two million three hundred sixty-six thousand twenty-eight Euro and thirty-five cents (EUR 52,366,028.35), by the creation and issue of nine hundred two thousand two hundred and nineteen (902,219) new shares with a par value of twenty-four Euro and seventy-nine cents (EUR 24.79) each, having the same rights and advantages as the existing shares.

The general meeting decides to admit to the subscription of the capital increase here above decided GUARDIAN EUROPE, S.à r.l., having its registered office in L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser, the other existing shareholder having waived its preferential subscription right.

Then intervened:

GUARDIAN EUROPE, S.à r.l., previously named,
here represented by Mr Vincent Pringiers, previously named,
by virtue of a proxy under private seal given on 27 July 2006,
which proxy, initialled *ne varietur*, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Said appearing party, represented as stated hereabove, declares to subscribe to the nine hundred two thousand two hundred and nineteen (902,219) new shares with a par value of twenty-four Euro and seventy-nine cents (EUR 24.79) each.

All the new shares have been entirely paid up by contribution in cash, so that the amount of twenty-two million three hundred sixty-six thousand nine Euro and one cent (EUR 22,366,009.01) is forthwith at the free disposal of the company, as has been proved to the notary.

Second resolution

As a consequence of the foregoing, the general meeting decides to amend the first paragraph of article five of the Articles of Incorporation, which will from now on have the following wording:

«**Art. 5. (first paragraph).** The subscribed capital is set at fifty-two million three hundred sixty-six thousand twenty-eight Euro and thirty-five cents (EUR 52,366,028.35), represented by two million one hundred twelve thousand three hundred and eighty-five (2,112,385) shares of a par value of twenty-four Euro and seventy-nine cents (EUR 24.79) per share, which have been entirely paid in.»

Expenses

The expenses to be borne by the Company as a result of the foregoing are estimated at two hundred thirty-two thousand three hundred Euro (EUR 232,300.00).

There being no further business on the agenda, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will be prevailing.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the persons appearing, all known to the notary by their surname, name, civil status and residence, the Chairman, the secretary and the scrutineer signed with Us, the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GUARDIAN LUXCOATING S.A., avec siège social à L-4940 Bascharage, route de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 21 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 603 du 7 août 2001, modifiée pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 27 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1379 du 24 septembre 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 79.844.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Vincent Pringiers, «General Counsel Europe», demeurant à Luxembourg-Kohlenberg,

qui désigne comme secrétaire Madame Anne-Ly Mertens-Protz, employée privée, demeurant à Echternach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marc Servais, «European Tax Manager», demeurant à B-Wezembeek-Oppem.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de vingt-deux millions trois cent soixante-six mille neuf euros et un cent (EUR 22.366.009,01), pour le porter de son montant actuel de trente millions dix-neuf euros et trente-quatre cents (EUR 30.000.019,34) à cinquante-deux millions trois cent soixante-six mille vingt-huit euros et trente-cinq cents (EUR 52.366.028,35), par la création et l'émission de neuf cent deux mille deux cent dix-neuf (902.219) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents (EUR 24,79) chacune, par apport en espèces.

2. Souscription et libération des actions nouvelles.

3. Modification subséquente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

4. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de vingt-deux millions trois cent soixante-six mille neuf euros et un cent (EUR 22.366.009,01), pour le porter de son montant actuel de trente millions dix-neuf euros et trente-quatre cents (EUR 30.000.019,34) à cinquante-deux millions trois cent soixante-six mille vingt-huit euros et trente-cinq cents (EUR 52.366.028,35), par la création et l'émission de neuf cent deux mille deux cent dix-neuf (902.219) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents (EUR 24,79) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

L'assemblée générale décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée l'actionnaire majoritaire, à savoir GUARDIAN EUROPE, S.à r.l., avec siège social à L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser, l'actionnaire minoritaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel.

Intervention - Souscription - Libération

Est ensuite intervenue GUARDIAN EUROPE, S.à r.l., prénommée, ici représentée par Monsieur Vincent Pringiers, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 27 juillet 2006,

laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ladite intervenante, représentée comme indiqué ci-avant, déclare souscrire les neuf cent deux mille deux cent dix-neuf (902.219) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents (EUR 24,79) chacune.

Toutes les actions nouvelles ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de vingt-deux millions trois cent soixante-six mille neuf euros et un cent (EUR 22.366.009,01) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Deuxième résolution

Comme conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à cinquante-deux millions trois cent soixante-six mille vingt-huit euros et trente-cinq cents (EUR 52.366.028,35), représenté par deux millions cent douze mille trois cent quatre-vingt-cinq (2.112.385) actions, chacune d'une valeur de vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents (EUR 24,79), entièrement libérées.»

91067

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombent à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de deux cent trente-deux mille trois cents euros (EUR 232.300,00).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: V. Pringiers, A.-L. Mertens-Protz, J.-M. Servais, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, vol. 29CS, fol. 19, case 2. – Reçu 223.660,09 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

E. Schlessler.

(087631.3/227/160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

GUARDIAN LUXCOATING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 79.844.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

E. Schlessler.

(087634.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

STOCK PORT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 69.662.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03858, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(086324.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

LTV LUXEMBOURG TELE- & VIDEO-PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 142, rue Albert Uden.

R. C. Luxembourg B 84.067.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086407.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

LTV LUXEMBOURG TELE- & VIDEO-PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 142, rue Albert Uden.

R. C. Luxembourg B 84.067.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02271, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086409.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

SUNU ASSURANCES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 80.847.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT03918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(086325.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

ATRINITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 76.288.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 18 mai 2006

Monsieur Norbert Schmitz et les sociétés S.G.A. SERVICES S.A. et FMS SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société ATRINITY S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01921. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086326.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

TK ALUMINUM LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 88.976.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT03928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(086333.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

EUROPEAN OFFICE INCOME VENTURE, Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 97.347.

In the year two thousand and six, on the third day of the month of August.

Before Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mrs Bernardine Vos, employee, residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), acting in her capacity as a special proxyholder of EUROPEAN OFFICE INCOME VENTURE, a Société en Commandite par Actions, having its registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, incorporated on 31 October 2003 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, number 4 on 2 January 2004, whose articles of association have been amended for the last time on 11 May 2006 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C number 1363 of 14 July 2006 (the «Company»),

by virtue of the authority conferred on her by resolutions adopted by the Board of Directors of the General Partner of the Company, EOIV MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 97.346, on 20 June 2006, an excerpt of which resolutions, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in her said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That the issued share capital of the Company is presently set at four million eighty five thousand four hundred thirty euro (EUR 4,085,430.-) divided into thirty eight thousand two hundred seventy-seven (38,277) class A shares and two

million six hundred eighty-five thousand three hundred forty-three (2,685,343) class B shares, all of which are fully paid up.

II. That pursuant to Article 5 of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been fixed at two hundred million and one euro (EUR 200,000,001.-) to be divided into eight hundred thousand (800,000) Class A shares and one hundred thirty-two million five hundred thirty-three thousand three hundred thirty-four (132,533,334) Class B shares, each with a nominal value of one euro and fifty cents (EUR 1.50) and that pursuant to the same Article 5, the Board of Directors of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company, such article of the Articles of Association then to be amended so as to reflect the increase of capital.

III. That the Board of Directors of the General Partner of the Company, in the third resolution adopted at the meeting held on 20 June 2006 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to Article 5 of the Company's articles of association, has decided subject to the confirmation by any one director of the General Partner of the receipt of the subscription monies, which confirmation was given on 7 July 2006, an increase of the issued share capital by an amount of four hundred fifty-seven thousand three hundred fifty-nine euro (EUR 457,359.-) by the creation of one thousand seven hundred sixty-two (1,762) new Class A shares and three hundred three thousand one hundred forty-four (303,144) new Class B shares, each share with a par value of one euro and fifty cents (EUR 1.50), having the same rights and privileges as the already existing Class A and Class B shares.

IV. That the Board of Directors of the General Partner of the Company, in the third resolution adopted at the meeting held on 20 June 2006, has accepted upon satisfactory evidence of the receipt by the Company of the relevant subscription moneys, which evidence was obtained on 7 July 2006 and following the cancellation of the preferential subscription rights of the shareholders, the subscription of the total of one thousand seven hundred sixty-two (1,762) new Class A shares and three hundred three thousand one hundred forty-four (303,144) new Class B shares, together with a total share premium of four million one hundred forty-two thousand six hundred sixty-one euro (EUR 4,142,661) as follows:

EOIV MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg: 1,762 Class A Shares.

AXA AURORA IBERICA, SOCIEDAD ANONIMA DE SEGUROS Y REASEGUROS S.A., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Spain with registered office at Calle Via Roma, n° 3, Palma de Mallorca, Spain: 14,063 Class B Shares.

AXA BELGIUM S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Belgium with registered office at 25, boulevard du Souverain, B-1170 Brussels, Belgium: 15,626 Class B Shares.

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 4, rue Jules Lefèbre, F-75009 Paris, France: 23,439 Class B Shares.

MUTAVIE S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at F-79088 Niort Cedex 9, France: 31,252 Class B Shares.

SCI SAINT-FERDINAND, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 46, rue Saint-Ferdinand, F-75017 Paris, France: 15,626 Class B Shares.

SOCIETE FONCIERE DE LUTECE, a company, incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 22-28, rue Joubert, F-75009 Paris, France: 15,626 Class B Shares.

SOGECAP S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 50, avenue du Général de Gaulle, F-92800 Puteaux, France: 23,439 Class B Shares.

SURAVENIR S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 232, rue Général Paulet, F-29200 Brest, France: 39,065 Class B Shares.

AXA FRANCE VIE S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France with registered office at 370, rue Saint Honoré, F-75001 Paris, France: 31,252 Class B Shares.

ILMARINEN MUTUAL PENSION INSURANCE COMPANY, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Finland with registered office at Porkkalankatu 1, Helsinki, Finland, Fin-00018 Ilmarinen, Finland: 31,252 Class B Shares.

MIVTACHIM PENSION FUNDS Ltd, a company incorporated with and governed by the laws of Israel, with registered office at 7, Jabotinsky Street, Ramat Gan 52520, Israel: 7,813 Class B Shares.

NEW MAKEFET PENSION AND BENEFIT FUNDS MANAGEMENT Ltd, a company incorporated with and governed by the laws of Israel, with registered office at 6 Koifman st., Tel-Aviv 61500, Israel: 7,813 Class B Shares.

EURO-ZONE OFFICE INVESTMENTS S.A., an company incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 48, rue de Bragance L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg: 15,626 Class B Shares.

STOREBRAND LIVSFORSIKRING AS, a company incorporated with and governed by the laws of Norway, with registered office at Filipstad Brygge n° 1, Oslo, Norway: 31,252 Class B Shares.

V. That all these new Class A and Class B shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, together with the share premium, by contributions in cash to the Company as confirmed on 7 July 2006, so that the total amount of four million six hundred thousand and twenty euro (EUR 4,600,020.-) representing the amount of the above mentioned capital increase and comprising the payment of a share premium in an amount of four million one hundred forty-two thousand six hundred sixty-one euro (EUR 4,142,661.-) has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VI. That the Board of Directors of the General Partner of the Company, in the twelfth resolution adopted at the meeting held on 20 June 2006 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to Article 5 of the Company's articles of association, has decided subject to the confirmation by any one director of the General Partner of the receipt of the subscription monies, which confirmation was given on 12 July 2006, an increase of the issued share capital

by an amount of three hundred thirty-four thousand eight hundred eighty-five euro and fifty cents (EUR 334,885.50) by the creation of seven thousand one hundred eighty-five (7,185) new Class A shares and two hundred sixteen thousand and seventy-two (216,072) new Class B shares, each share with a par value of one euro and fifty cents (EUR 1.50), having the same rights and privileges as the already existing Class A and Class B shares.

VII. That the Board of Directors of the General Partner of the Company, in the twelfth resolution adopted at the meeting held on 20 June 2006, has accepted upon satisfactory evidence of the receipt by the Company of the relevant subscription moneys, which evidence was obtained on 12 July 2006 and following the cancellation of the preferential subscription rights of the shareholders, the subscription of the total of seven thousand one hundred eighty-five (7,185) new Class A shares and two hundred sixteen thousand and seventy-two (216,072) new Class B shares, together with a total share premium of two million nine hundred sixty-five thousand one hundred eleven euro and fifty cents (EUR 2,965,111.50) as follows:

EOIV MANAGEMENT COMPANY, S.à.r.l., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg: 7,185 Class A Shares.

AXA AURORA IBERICA, SOCIEDAD ANONIMA DE SEGUROS Y REASEGUROS S.A., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Spain with registered office at Calle Via Roma, n° 3, Palma de Mallorca, Spain: 10,024 Class B Shares.

AXA BELGIUM S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Belgium with registered office at 25, boulevard du Souverain, B-1170 Brussels, Belgium: 11,138 Class B Shares.

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 4, rue Jules Lefèbre, F-75009 Paris, France: 16,707 Class B Shares.

MUTAVIE S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at F-79088 Niort Cedex 9, France: 22,275 Class B Shares.

SCI SAINT-FERDINAND, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 46, rue Saint-Ferdinand, F-75017 Paris, France: 11,138 Class B Shares.

SOCIETE FONCIERE DE LUTECE, a company, incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 22-28, rue Joubert, F-75009 Paris, France: 11,138 Class B Shares.

SOGECAP S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 50, avenue du Général de Gaulle, F-92800 Puteaux, France: 16,707 Class B Shares.

SURAVENIR S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 232, rue Général Paulet, F-29200 Brest, France: 27,844 Class B Shares.

AXA FRANCE VIE S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France with registered office at 370, rue Saint Honoré, 75001 Paris, France: 22,275 Class B Shares.

ILMARINEN MUTUAL PENSION INSURANCE COMPANY, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Finland with registered office at Porkkalankatu 1, Helsinki, Finland, Fin-00018 Ilmarinen, Finland: 22,275 Class B Shares.

MIVTACHIM PENSION FUNDS Ltd, a company incorporated with and governed by the laws of Israel, with registered office at 7, Jabotinsky Street, Ramat Gan 52520, Israel: 5,569 Class B Shares.

NEW MAKEFET PENSION AND BENEFIT FUNDS MANAGEMENT Ltd, a company incorporated with and governed by the laws of Israel, with registered office at 6 Koifman st., Tel-Aviv 61500, Israel: 5,569 Class B Shares.

EURO-ZONE OFFICE INVESTMENTS S.A., an company incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 48, rue de Bragance L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg: 11,138 Class B Shares.

STOREBRAND LIVSFORSIKRING AS, a company incorporated with and governed by the laws of Norway, with registered office at Filipstad Brygge n° 1, Oslo, Norway: 22,275 Class B Shares.

VIII. That all these new Class A and Class B shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, together with the share premium, by contributions in cash to the Company as confirmed on 12 July 2006, so that the total amount of three million two hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-seven euro (EUR 3,299,997.-) representing the amount of the above mentioned capital increase and comprising the payment of a share premium in an amount of two million nine hundred sixty-five thousand one hundred eleven euro and fifty cents (EUR 2,965,111.50) has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

IX. That the Board of Directors of the General Partner of the Company, in the thirteenth resolution adopted at the meeting held on 20 June 2006 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to Article 5 of the Company's articles of association, has decided subject to the confirmation by any one director of the General Partner of the receipt of the subscription monies, which confirmation was given on 14 July 2006, an increase of the issued share capital by an amount of one hundred twenty-eight thousand nine hundred twenty euro and fifty cents (EUR 128,920.50) by the creation of one thousand two hundred eight (1,208) new Class A shares and eighty-four thousand seven hundred thirty-nine (84,739) new Class B shares, each share with a par value of one euro and fifty cents (EUR 1.50), having the same rights and privileges as the already existing Class A and Class B shares.

X. That the Board of Directors of the General Partner of the Company, in the thirteenth resolution adopted at the meeting held on 20 June 2006, has accepted upon satisfactory evidence of the receipt by the Company of the relevant subscription moneys, which evidence was obtained on 14 July 2006 and following the cancellation of the preferential subscription rights of the shareholders, the subscription of the total of one thousand two hundred eight (1,208) new Class A shares and eighty-four thousand seven hundred thirty-nine (84,739) new Class B shares, together with a total share premium of one million one hundred sixty thousand two hundred eighty-four euro and fifty cents (EUR 1,160,284.50) as follows:

EOIV MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg: 1,208 Class A Shares.

AXA AURORA IBERICA, SOCIEDAD ANONIMA DE SEGUROS Y REASEGUROS S.A., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Spain with registered office at Calle Via Roma, n° 3, Palma de Mallorca, Spain: 3,931 Class B Shares.

AXA BELGIUM S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Belgium with registered office at 25, boulevard du Souverain, B-1170 Brussels, Belgium: 4,368 Class B Shares.

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 4, rue Jules Lefèbre, F-75009 Paris, France: 6,552 Class B Shares.

MUTAVIE S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at F-79088 Niort Cedex 9, France: 8,736 Class B Shares.

SCI SAINT-FERDINAND, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 46, rue Saint-Ferdinand, F-75017 Paris, France: 4,368 Class B Shares.

SOCIETE FONCIERE DE LUTECE, a company, incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 22-28, rue Joubert, F-75009 Paris, France: 4,368 Class B Shares.

SOGECAP S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 50, avenue du Général de Gaulle, F-92800 Puteaux, France: 6,552 Class B Shares.

SURAVENIR S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 232, rue Général Paulet, F-29200 Brest, France: 10,920 Class B Shares.

AXA FRANCE VIE S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France with registered office at 370, rue Saint Honoré, 75001 Paris, France: 8,736 Class B Shares.

ILMARINEN MUTUAL PENSION INSURANCE COMPANY, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Finland with registered office at Porkkalankatu 1, Helsinki, Finland, Fin-00018 Ilmarinen, Finland: 8,736 Class B Shares.

MIVTACHIM PENSION FUNDS Ltd, a company incorporated with and governed by the laws of Israel, with registered office at 7, Jabotinsky Street, Ramat Gan 52520, Israel: 2,184 Class B Shares.

NEW MAKEFET PENSION AND BENEFIT FUNDS MANAGEMENT Ltd, a company incorporated with and governed by the laws of Israel, with registered office at 6 Koifman st., Tel-Aviv 61500, Israel: 2,184 Class B Shares.

EURO-ZONE OFFICE INVESTMENTS S.A., an company incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 48, rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg: 4,368 Class B Shares.

STOREBRAND LIVSFORSIKRING AS, a company incorporated with and governed by the laws of Norway, with registered office at Filipstad Brygge n° 1, Oslo, Norway: 8,736 Class B Shares.

XI. That all these new Class A and Class B shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, together with the share premium, by contributions in cash to the Company as confirmed on 14 July 2006, so that the total amount of one million two hundred eighty-nine thousand two hundred five euro (EUR 1,289,205.-) representing the amount of the above mentioned capital increase and comprising the payment of a share premium in an amount of one million one hundred sixty thousand two hundred eighty-four euro and fifty cents (EUR 1,160,284.50) has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

XII. That the Board of Directors of the General Partner of the Company, in the fifteenth resolution adopted at the meeting held on 20 June 2006 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to Article 5 of the Company's articles of association, has decided subject to the confirmation by any one director of the General Partner of the receipt of the subscription monies, which confirmation was given on 18 July 2006, an increase of the issued share capital by an amount of four hundred nine thousand euro and fifty cents (EUR 409,000.50) by the creation of two thousand eight hundred eighty-three (2,883) new Class A shares and two hundred sixty-nine thousand seven hundred eighty-four (269,784) new Class B shares, each share with a par value of one euro and fifty cents (EUR 1.50), having the same rights and privileges as the already existing Class A and Class B shares.

XIII. That the Board of Directors of the General Partner of the Company, in the fifteenth resolution adopted at the meeting held on 20 June 2006, has accepted upon satisfactory evidence of the receipt by the Company of the relevant subscription moneys, which evidence was obtained on 18 July 2006 and following the cancellation of the preferential subscription rights of the shareholders, the subscription of the total of two thousand eight hundred eighty-three (2,883) new Class A shares and two hundred sixty-nine thousand seven hundred eighty-four (269,784) new Class B shares, together with a total share premium of three million six hundred eighty-one thousand and four euro and fifty cents (EUR 3,681,004.50) as follows:

EOIV MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg: 2,883 Class A Shares.

AXA AURORA IBERICA, SOCIEDAD ANONIMA DE SEGUROS Y REASEGUROS S.A., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Spain with registered office at Calle Via Roma, n° 3, Palma de Mallorca, Spain: 12,516 Class B Shares.

AXA BELGIUM S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Belgium with registered office at 25, boulevard du Souverain, B-1170 Brussels, Belgium: 13,906 Class B Shares.

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 4, rue Jules Lefèbre, F-75009 Paris, France: 20,860 Class B Shares.

MUTAVIE S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at F-79088 Niort Cedex 9, France: 27,813 Class B Shares.

SCI SAINT-FERDINAND, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 46, rue Saint-Ferdinand, F-75017 Paris, France: 13,906 Class B Shares.

SOCIETE FONCIERE DE LUTECE, a company, incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 22-28, rue Joubert, F-75009 Paris, France: 13,906 Class B Shares.

SOGECAP S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 50, avenue du Général de Gaulle, F-92800 Puteaux, France: 20,860 Class B Shares.

SURAVENIR S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 232, rue Général Paulet, F-29200 Brest, France: 34,766 Class B Shares.

AXA FRANCE VIE S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France with registered office at 370, rue Saint Honoré, 75001 Paris, France: 27,813 Class B Shares.

ILMARINEN MUTUAL PENSION INSURANCE COMPANY, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Finland with registered office at Porkkalankatu 1, Helsinki, Finland, Fin-00018 Ilmarinen, Finland: 27,813 Class B Shares.

MIVTACHIM PENSION FUNDS Ltd, a company incorporated with and governed by the laws of Israel, with registered office at 7, Jabotinsky Street, Ramat Gan 52520, Israel: 6,953 Class B Shares.

NEW MAKEFET PENSION AND BENEFIT FUNDS MANAGEMENT Ltd, a company incorporated with and governed by the laws of Israel, with registered office at 6 Koifman st., Tel-Aviv 61500, Israel: 6,953 Class B Shares.

EURO-ZONE OFFICE INVESTMENTS S.A., an company incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg: 13,906 Class B Shares.

STOREBRAND LIVSFORSIKRING AS, a company incorporated with and governed by the laws of Norway, with registered office at Filipstad Brygge n° 1, Oslo, Norway: 27,813 Class B Shares.

XIV. That all these new Class A and Class B shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, together with the share premium, by contributions in cash to the Company as confirmed on 18 July 2006, so that the total amount of four million ninety thousand and five euro (EUR 4,090,005.-) representing the amount of the above mentioned capital increase and comprising the payment of a share premium in an amount of three million six hundred eighty-one thousand and four euro and fifty cents (EUR 3,681,004.50) has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

XV. That as a consequence of the above mentioned increases of the issued share capital with effect as of 18 July 2006, the first paragraph of Article 5 of the Articles of Association is therefore amended and shall read as follows:

«**Art. 5. Subscribed Capital.** The subscribed capital of the Company is set at five million four hundred fifteen thousand five hundred ninety-five euro and fifty cents (EUR 5,415,595.50) divided into fifty-one thousand three hundred fifteen (51,315) class A shares (the «Class A Shares»), which shall be held by the unlimited partners, in representation of their unlimited partnership interest in the Company, and three million five hundred fifty-nine thousand and eighty-two (3,559,082) class B shares («the Class B Shares»), which shall be held by the limited partners, with a nominal value of one euro and fifty cents (EUR 1.50) each, all of which are fully paid up.»

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately one hundred and thirty-nine thousand euro (EUR 139,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trois août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire, de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Bernardine Vos, employée, de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg),

agissant en sa qualité de mandataire spécial d'EUROPEAN OFFICE INCOME VENTURE, une société en commandite par actions ayant son siège social au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, constituée le 31 octobre 2003 suivant acte du notaire soussigné, publié au Mémorial C, numéro 4 le 2 janvier 2004, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 11 mai 2006, suivant acte du notaire soussigné, publié au Mémorial C, numéro 1363 du 14 juillet 2006 (la «Société»),

en vertu d'une procuration lui conférée par résolutions adoptées par le Conseil d'Administration de l'Associé Commandité de la Société, EOIV MANAGEMENT COMPANY, S.à.r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.346, en date du 20 juin 2006, un extrait desdites résolutions, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à quatre millions quatre-vingt-cinq mille quatre cent trente euros (EUR 4.085.430,-) divisé en trente-huit mille deux cent soixante-dix-sept (38.277) actions de catégorie A et deux millions six cent quatre-vingt-cinq mille trois cent quarante-trois (2.685.343) actions de catégorie B, chacune étant entièrement libérée.

II. Qu'en vertu de l'Article 5 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à deux cent millions et un euros (EUR 200.000.001,-), représenté par huit cent mille (800.000) actions de Catégorie A et cent trente-deux millions cinq cent trente-trois mille trois cent trente-quatre (132.533.334) actions de Catégorie B, ayant chacune une valeur nominale d'un euro et cinquante cents (EUR 1,50) et qu'en vertu du même Article 5, le Conseil d'Administration de la Société a été autorisé à procéder à des augmentations de capital, lequel article des statuts étant alors à modifier de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III. Que le Conseil d'Administration de l'Associé Commandité de la Société a, suivant la troisième résolution adoptée lors de la réunion du 20 juin 2006 et en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'Article 5 des statuts de la Société, décidé, sous réserve de la confirmation par l'un des administrateurs de l'Associé Commandité de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 7 juillet 2006, une augmentation du capital social souscrit à concurrence de quatre cent cinquante-sept mille trois cent cinquante-neuf euros (EUR 457.359,-) par la création et l'émission de mille sept cent soixante-deux (1.762) nouvelles actions de Catégorie A et trois cent trois mille cent quarante-quatre (303.144) nouvelles actions de Catégorie B, d'une valeur nominale d'un euro et cinquante cents (EUR 1,50) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de Catégorie A et de Catégorie B existantes.

IV. Que le Conseil d'Administration de l'Associé Commandité de la Société a, suivant la troisième résolution adoptée lors de la réunion qui s'est tenue le 20 juin 2006, accepté, sur preuve de la réception par la Société des fonds de souscription, laquelle preuve a été donnée le 7 juillet 2006, et suite à l'annulation des droits préférentiels de souscription des actionnaires, la souscription de la totalité des mille sept cent soixante-deux (1.762) nouvelles actions de Catégorie A et de trois cent trois mille cent quarante-quatre (303.144) nouvelles actions de Catégorie B ainsi que le paiement d'une prime d'émission totale de quatre millions cent quarante-deux mille six cent soixante et un euros (EUR 4.142.661) comme suit:

EOIV MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en conformité avec et régie par les lois de Luxembourg ayant son siège social au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg: 1.762 Actions de Catégorie A.

AXA AURORA IBERICA, SOCIEDAD ANONIMA DE SEGUROS Y REASEGUROS S.A., une société Calle Via Roma, n° 3, Palma de Majorque, Espagne: 14.063 Actions de Catégorie B.

AXA BELGIUM S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la Belgique ayant son siège social au 25, boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles, Belgique: 15.626 Actions de Catégorie B.

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 4, rue Jules Lefebvre, F-75009 Paris, France: 23.439 Actions de Catégorie B.

MUTAVIE S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social à F-79088 Niort Cedex 9, France: 31.252 Actions de Catégorie B.

SCI SAINT-FERDINAND, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 46, rue Saint-Ferdinand, F-75017 Paris, France: 15.626 Actions de Catégorie B.

SOCIETE FONCIERE DE LUTECE, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 22-28, rue Joubert, F-75009 Paris, France: 15.626 Actions de Catégorie B.

SOGECAP S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 50, avenue du Général de Gaulle, F-92800 Puteaux, France: 23.439 Actions de Catégorie B.

SURAVENIR S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 232, rue Général Paulet, F-29200 Brest, France: 39.065 Actions de Catégorie B.

AXA FRANCE VIE S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 370, rue Saint Honoré, 75001 Paris, France: 31.252 Actions de Catégorie B.

ILMARINEN MUTUAL PENSION INSURANCE COMPANY, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de la Finlande ayant son siège social à Porkkalankatu 1, Helsinki, Finland, Fin-00018 Ilmarinen: 31.252 Actions de Catégorie B.

MIVTACHIM PENSION FUNDS Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par les lois d'Israël, ayant son siège social à 7, Jabotinsky Street, Ramat Gan 52520, Israël: 7.813 Actions de Catégorie B.

NEW MAKEFET PENSION AND BENEFIT FUNDS MANAGEMENT Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par les lois d'Israël, ayant son siège social à 6 Koifman st., Tel-Aviv 61500, Israël: 7.813 Actions de Catégorie B.

EURO-ZONE OFFICE INVESTMENT S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 48, rue de Bragance L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg: 15.626 Actions de Catégorie B.

STOREBRAND LIVSFORSIKRING AS, une société régie par le droit norvégien, ayant son siège social à Filipstad Brygge n°1, Oslo, Norvège: 31.252 Actions de Catégorie B.

V. Que toutes les nouvelles actions de Catégorie A et B ont été entièrement souscrites par les souscripteurs sus-nommés et libérées intégralement, avec une prime d'émission, par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés le 7 juillet 2006, de sorte que la somme de quatre millions six cent mille et vingt euros (EUR 4.600.020,-) représentant le montant de la susdite augmentation du capital social et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de quatre millions cent quarante-deux mille six cent soixante et un euros (EUR 4.142.661), se trouve à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

VI. Que le Conseil d'Administration de l'Associé Commandité de la Société a, suivant la douzième résolution adoptée lors de la réunion du 20 juin 2006 et en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'Article 5 des statuts de la Société, décidé, sous réserve de la confirmation par l'un des administrateurs de l'Associé Commandité de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 12 juillet 2006, une augmentation du capital social souscrit à concurrence de trois cent trente-quatre mille huit cent quatre-vingt-cinq euros et cinquante cents (EUR 334.885,50) par la création et l'émission de sept mille cent quatre-vingt-cinq (7.185) nouvelles actions de Catégorie A et deux cent seize mille et soixante-douze (216.072) nouvelles actions de Catégorie B, d'une valeur nominale d'un euro et cinquante cents (EUR 1,50) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de Catégorie A et de Catégorie B existantes.

VII. Que le Conseil d'Administration de l'Associé Commandité de la Société a, suivant la douzième résolution adoptée lors de la réunion qui s'est tenue le 20 juin 2006, accepté, sur preuve de la réception par la Société des fonds de souscription, laquelle preuve a été donnée le 12 juillet 2006, et suite à l'annulation des droits préférentiels de souscription des actionnaires, la souscription de la totalité des sept mille cent quatre-vingt-cinq (7.185) nouvelles actions de Catégorie A et de deux cent seize mille et soixante-douze (216.072) nouvelles actions de Catégorie B ainsi que le paiement d'une prime d'émission totale de deux millions neuf cent soixante-cinq mille cent onze euros et cinquante cents (EUR 2.965.111,50) comme suit:

EOIV MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en conformité avec et régie par les lois de Luxembourg ayant son siège social au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg: 7.185 Actions de Catégorie A.

AXA AURORA IBERICA, SOCIEDAD ANONIMA DE SEGUROS Y REASEGUROS S.A., une société constituée en conformité avec et régie par les lois de l'Espagne ayant son siège social à Calle Via Roma, n° 3, Palma de Majorque, Espagne: 10.024 Actions de Catégorie B.

AXA BELGIUM S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la Belgique ayant son siège social au 25, boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles, Belgique: 11.138 Actions de Catégorie B.

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 4, rue Jules Lefebvre, F-75009 Paris, France: 16.707 Actions de Catégorie B.

MUTAVIE S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au F-79088 Niort Cedex 9, France: 22.275 Actions de Catégorie B.

SCI SAINT-FERDINAND, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 46, rue Saint-Ferdinand, F-75017 Paris, France: 11.138 Actions de Catégorie B.

SOCIETE FONCIERE DE LUTECE, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 22-28, rue Joubert, F-75009 Paris, France: 11.138 Actions de Catégorie B.

SOGECAP S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 50, avenue du Général de Gaulle, F-92800 Puteaux, France: 16.707 Actions de Catégorie B.

SURAVENIR S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 232, rue Général Paulet, F-29200 Brest, France: 27.844 Actions de Catégorie B.

AXA FRANCE VIE S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 370, rue Saint Honoré, 75001 Paris, France: 22.275 Actions de Catégorie B.

ILMARINEN MUTUAL PENSION INSURANCE COMPANY, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de la Finlande ayant son siège social à Porkkalankatu 1, Helsinki, Finland, Fin-00018 Ilmarinen: 22.275 Actions de Catégorie B.

MIVTACHIM PENSION FUNDS Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par les lois d'Israël, ayant son siège social à 7, Jabotinsky Street, Ramat Gan 52520, Israel: 5.569 Actions de Catégorie B.

NEW MAKEFET PENSION AND BENEFIT FUNDS MANAGEMENT Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par les lois d'Israël, ayant son siège social à 6 Koifman st., Tel-Aviv 61500, Israel: 5.569 Actions de Catégorie B.

EURO-ZONE OFFICE INVESTMENT S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 48, rue de Bragance L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg: 11.138 Actions de Catégorie B.

STOREBRAND LIVSFORSIKRING AS, une société régie par le droit norvégien, ayant son siège social à Filipstad Brygge n° 1, Oslo, Norvège: 22.275 Actions de Catégorie B.

VIII. Que toutes les nouvelles actions de Catégorie A et B ont été entièrement souscrites par les souscripteurs sus-nommés et libérées intégralement, avec une prime d'émission, par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés le 12 juillet 2006, de sorte que la somme de trois millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept euros (EUR 3.299.997,-) représentant le montant de la susdite augmentation du capital social et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de deux millions neuf cent soixante-cinq mille cent onze euros et cinquante cents (EUR 2.965.111,50), se trouve à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

IX. Que le Conseil d'Administration de l'Associé Commandité de la Société a, suivant la treizième résolution adoptée lors de la réunion du 20 juin 2006 et en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'Article 5 des statuts de la Société, décidé, sous réserve de la confirmation par l'un des administrateurs de l'Associé Commandité de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 14 juillet 2006, une augmentation du capital social souscrit à concurrence de cent vingt-huit mille neuf cent vingt euros et cinquante cents (EUR 128.920,50) par la création et l'émission de mille deux cent huit (1.208) nouvelles actions de Catégorie A et quatre-vingt-quatre mille sept cent trente-neuf (84.739) nouvelles actions de Catégorie B, d'une valeur nominale d'un euro et cinquante cents (EUR 1,50) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de Catégorie A et de Catégorie B existantes.

X. Que le Conseil d'Administration de l'Associé Commandité de la Société a, suivant la treizième résolution adoptée lors de la réunion qui s'est tenue le 20 juin 2006, accepté, sur preuve de la réception par la Société des fonds de souscription, laquelle preuve a été donnée le 14 juillet 2006, et suite à l'annulation des droits préférentiels de souscription des actionnaires, la souscription de la totalité des mille deux cent huit (1.208) nouvelles actions de Catégorie A et de quatre-vingt-quatre mille sept cent trente-neuf (84.739) nouvelles actions de Catégorie B ainsi que le paiement d'une prime d'émission totale d'un million cent soixante mille deux cent quatre-vingt-quatre euros et cinquante cents (EUR 1.160.284,50) comme suit:

EOIV MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en conformité avec et régie par les lois de Luxembourg ayant son siège social au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg: 1.208 Actions de Catégorie A.

AXA AURORA IBERICA, SOCIEDAD ANONIMA DE SEGUROS Y REASEGUROS S.A., une société constituée en conformité avec et régie par les lois de l'Espagne ayant son siège social à Calle Via Roma, n° 3, Palma de Majorque, Espagne: 3.931 Actions de Catégorie B.

AXA BELGIUM S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la Belgique ayant son siège social au 25, boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles, Belgique: 4.368 Actions de Catégorie B.

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 4, rue Jules Lefebvre, F-75009 Paris, France: 6.552 Actions de Catégorie B.

MUTAVIE S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social à F-79088 Niort Cedex 9, France: 8.736 Actions de Catégorie B.

SCI SAINT-FERDINAND, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 46, rue Saint-Ferdinand, F-75017 Paris, France: 4.368 Actions de Catégorie B.

SOCIETE FONCIERE DE LUTECE, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 22-28, rue Joubert, F-75009 Paris, France: 4.368 Actions de Catégorie B.

SOGECAP S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 50, avenue du Général de Gaulle, F-92800 Puteaux, France: 6.552 Actions de Catégorie B.

SURAVENIR S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 232, rue Général Paulet, F-29200 Brest, France: 10.920 Actions de Catégorie B.

AXA FRANCE VIE S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 370, rue Saint Honoré, 75001 Paris, France: 8.736 Actions de Catégorie B.

ILMARINEN MUTUAL PENSION INSURANCE COMPANY, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de la Finlande ayant son siège social à Porkkalankatu 1, Helsinki, Finland, Fin-00018 Ilmarinen: 8.736 Actions de Catégorie B.

MIVTACHIM PENSION FUNDS Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par les lois d'Israël, ayant son siège social à 7, Jabotinsky Street, Ramat Gan 52520, Israel: 2.184 Actions de Catégorie B.

NEW MAKEFET PENSION AND BENEFIT FUNDS MANAGEMENT Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par les lois d'Israël, ayant son siège social à 6 Koifman st., Tel-Aviv 61500, Israel: 2.184 Actions de Catégorie B.

EURO-ZONE OFFICE INVESTMENT S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg: 4.368 Actions de Catégorie B.

STOREBRAND LIVSFORSIKRING AS, une société régie par le droit norvégien, ayant son siège social à Filipstad Brygge n° 1, Oslo, Norvège: 8.736 Actions de Catégorie B.

XI. Que toutes les nouvelles actions de Catégorie A et B ont été entièrement souscrites par les souscripteurs sus-nommés et libérées intégralement, avec une prime d'émission, par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés le 14 juillet 2006, de sorte que la somme d'un million deux cent quatre-vingt-neuf mille et deux cent cinq euros (EUR 1.289.205,-) représentant le montant de la susdite augmentation du capital social et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant d'un million cent soixante mille deux cent quatre-vingt-quatre euros et cinquante cents (EUR 1.160.284,50), se trouve à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

XII. Que le Conseil d'Administration de l'Associé Commandité de la Société a, suivant la quinzisième résolution adoptée lors de la réunion du 20 juin 2006 et en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'Article 5 des statuts de la Société, décidé, sous réserve de la confirmation par l'un des administrateurs de l'Associé Commandité de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 18 juillet 2006, une augmentation du capital social souscrit à concurrence de quatre cent neuf mille euros et cinquante cents (EUR 409.000,50) par la création et l'émission de deux mille huit cent quatre-vingt-trois (2.883) nouvelles actions de Catégorie A et deux cent soixante-neuf mille sept cent quatre-vingt quatre (269.784) nouvelles actions de Catégorie B, d'une valeur nominale d'un euro et cinquante cents (EUR 1,50) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de Catégorie A et de Catégorie B existantes.

XIII. Que le Conseil d'Administration de l'Associé Commandité de la Société a, suivant la quinzisième résolution adoptée lors de la réunion qui s'est tenue le 20 juin 2006, accepté, sur preuve de la réception par la Société des fonds de souscription, laquelle preuve a été donnée le 18 juillet 2006, et suite à l'annulation des droits préférentiels de souscription des actionnaires, la souscription de la totalité des deux mille huit cent quatre-vingt-trois (2.883) nouvelles actions de Catégorie A et de deux cent soixante-neuf mille sept cent quatre-vingt quatre (269.784) nouvelles actions de Catégorie B ainsi que le paiement d'une prime d'émission totale de trois millions six cent quatre-vingt-un mille et quatre euros et cinquante cents (EUR 3.681.004,50) comme suit:

EOIV MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en conformité avec et régie par les lois de Luxembourg ayant son siège social au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg: 2.883 Actions de Catégorie A.

AXA AURORA IBERICA, SOCIEDAD ANONIMA DE SEGUROS Y REASEGUROS S.A., une société constituée en conformité avec et régie par les lois de l'Espagne ayant son siège social à Calle Via Roma, n° 3, Palma de Majorque, Espagne: 12.516 Actions de Catégorie B.

AXA BELGIUM S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la Belgique ayant son siège social au 25, boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles, Belgique: 13.906 Actions de Catégorie B.

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 4, rue Jules Lefebvre, F-75009 Paris, France: 20.860 Actions de Catégorie B.

MUTAVIE S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social à F-79088 Niort Cedex 9, France: 27.813 Actions de Catégorie B.

SCI SAINT-FERDINAND, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 46, rue Saint-Ferdinand, F-75017 Paris, France: 13.906 Actions de Catégorie B.

SOCIETE FONCIERE DE LUTECE, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 22-28, rue Joubert, F-75009 Paris, France: 13.906 Actions de Catégorie B.

SOGECAP S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 50, avenue du Général de Gaulle, F-92800 Puteaux, France: 20.860 Actions de Catégorie B.

SURAVENIR S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 232, rue Général Paulet, F-29200 Brest, France: 34.766 Actions de Catégorie B.

AXA FRANCE VIE S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République française ayant son siège social au 370, rue Saint Honoré, 75001 Paris, France: 27.813 Actions de Catégorie B.

ILMARINEN MUTUAL PENSION INSURANCE COMPANY, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de la Finlande ayant son siège social à Porkkalankatu 1, Helsinki, Finland, Fin-00018 Ilmarinen: 27.813 Actions de Catégorie B.

MIVTACHIM PENSION FUNDS Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par les lois d'Israël, ayant son siège social à 7, Jabotinsky Street, Ramat Gan 52520, Israel: 6.953 Actions de Catégorie B.

NEW MAKEFET PENSION AND BENEFIT FUNDS MANAGEMENT Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par les lois d'Israël, ayant son siège social à 6 Koifman st., Tel-Aviv 61500, Israel: 6.953 Actions de Catégorie B.

EURO-ZONE OFFICE INVESTMENT S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 48, rue de Bragance L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg: 13.906 Actions de Catégorie B.

STOREBRAND LIVSFORSIKRING AS, une société régie par le droit norvégien, ayant son siège social à Filipstad Brygge n° 1, Oslo, Norvège: 27.813 Actions de Catégorie B.

XIV. Que toutes les nouvelles actions de Catégorie A et B ont été entièrement souscrites par les souscripteurs sus-nommés et libérées intégralement, avec une prime d'émission, par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés le 18 juillet 2006, de sorte que la somme de quatre millions quatre-vingt-dix mille et cinq euros (EUR 4.090.005,-) représentant le montant de la susdite augmentation du capital social et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de trois millions six cent quatre-vingt-un mille et quatre euros et cinquante cents (EUR 3.681.004,50), se trouve à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

XV. Que suite à la réalisation des augmentations du capital social susmentionnées avec effet au 18 juillet 2006, le premier alinéa de l'Article 5 des statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital souscrit.** La Société a souscrit un capital de cinq millions quatre cent quinze mille cinq cent quatre-vingt-quinze euros et cinquante cents (EUR 5.415.595,50) divisé en cinquante et un mille trois cent quinze (51.315) actions de catégorie A (les «Actions de Catégorie A»), qui seront détenues par les associés commandités en représentation de leur participation illimitée dans la société, et trois millions cinq cent cinquante-neuf mille et quatre-vingt-deux (3.559.082) actions de catégorie B (les «Actions de Catégorie B»), qui seront détenues par les associés commanditaires, les actions ayant une valeur nominale d'un euro et cinquante cents (EUR 1,50) chacune, ces actions étant entièrement libérées.»

Frais

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cent trente-neuf mille euros (EUR 139.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. A la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Vos, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, vol. 29CS, fol. 31, case 9. – Reçu 132.792,27 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

G. Lecuit.

(092812.3/220/543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

EUROPEAN OFFICE INCOME VENTURE, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 97.347.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

G. Lecuit.

(092813.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

UPSIDE I CAPITAL PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 76.607.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT03863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(086331.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

UPSIDE I CAPITAL PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 76.607.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT03867, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(086329.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

UPSIDE I CAPITAL PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 76.607.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03880, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(086327.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

TK ALUMINUM US, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 237.400,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 88.955.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT03932, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(086336.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

TEKSID ALUMINUM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 237.400,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 93.266.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT03930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(086337.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

EURO TURISMO S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-7450 Lintgen, 1, route Principale.

R. C. Luxembourg B 104.398.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04302, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour la gérance

Signature

(086356.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

PELVIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 42-44, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 89.034.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02586, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour la gérance

Signature

(086358.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

S.P.S. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 84.753.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03451, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087234.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

S.P.S. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 84.753.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03453, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087232.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

SUPERFUND AVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 91.998.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04967, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(086362.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

SUPERFUND AVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 91.998.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05040, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(086361.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

SUPERFUND AVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 91.998.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04963, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(086363.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

LUX T.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Sandweiler.
R. C. Luxembourg B 11.570.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04958, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS

Signature

(086366.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

ENTREPRISE J.P. BECKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 20.154.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04956, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS

Signature

(086367.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

91080

M.E.S. COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich.
R. C. Luxembourg B 81.957.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04952, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M.E.S. COMPANY, S.à r.l.

Signature

(086369.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

CARENA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 57.798.

Extrait résolution suivant réunion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société tenue à Luxembourg, le 29 juin 2006 à 10.00 heures

L'assemblée générale décide de transférer le siège social du 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

S. Perrier

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02624. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086393.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

MPM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 60.679.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03364, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2006.

Signature.

(086705.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

MPM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 60.679.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03366, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2006.

Signature.

(086706.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

MPM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 60.679.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03376, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2006.

Signature.

(086708.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

DRESDNER LEASING 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 118.887.

 —
 STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-first day of August.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

Appeared:

The company DRESDNER BANK AG, a licensed bank incorporated under the laws of Germany, with registered office in Frankfurt, acting through its Luxembourg branch DRESDNER BANK AG NIEDERLASSUNG LUXEMBURG having its registered office at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

here represented by Mrs Sabine Hinz, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy signed *ne varietur* by the representative and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Such representative, acting in her said capacity, has requested the officiating notary to enact the following articles of association of a company with limited liability, (*société à responsabilité limitée*), which she declares to establish as follows:

Art. 1. The above named parties and all persons and entities who may become partners in future, hereby form a company with limited liability which will be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by these articles.

Art. 2. The object of the company is financial activity especially the leasing of assets of whatever nature to entities that are either branches, subsidiaries or affiliated companies or that are entities that may not be considered as retail clients as well as the leasing of such assets from other entities.

The Company may in particular take up loans by whatever means (excluding the taking of loans from the public or deposits from the public), grant loans in any form whatsoever to group companies and grant securities and guarantees, both for its own obligations and for the obligations of any other companies belonging to the same group. The Company may also hold participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign entities and acquire, hold, manage or dispose of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind. The Company may perform any acts directly or indirectly connected with its object.

Art. 3. The company has been formed for an unlimited period. The formation is to be effective as from today's date.

Art. 4. The company's denomination shall be DRESDNER LEASING 2, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is situated in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg following approval by the partners in extraordinary general meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

Art. 6. The company's corporate capital is set at fifteen thousand Pounds Sterling (GBP 15,000.-), represented by seven hundred and fifty (750) parts of twenty Pounds Sterling (GBP 20.-) each.

Art. 7. The company's parts are freely transferable between partners.

They may only be disposed of to new partners following the passing of a resolution of the partners in general meeting, approved by a majority amounting to three quarters of the part capital.

Art. 8. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the partners will not bring the company to an end.

Art. 9. Neither creditors nor heirs may for any reason create a charge over the assets or documents of the company.

Art. 10. The company is administered by at least two managers, not necessarily partners, appointed by the partners. The appointed managers will constitute a board of managers.

In dealing with third parties, the managers have the most extensive powers to act in the name of the company in all circumstances and to perform or authorize any acts or operations connected with its object.

The managers may elect a chairman of their board and determine the period for which he is to hold office; but if no such chairman is elected, or if at any meeting the chairman is not present within five minutes after the time appointed for holding the same, the managers present may choose one of their number to be chairman of the meeting.

A manager may be represented at any meetings of the board of managers by a proxy appointed in writing by him. He must appoint as proxy another manager of the Company. The vote of the proxy shall for all purposes be deemed to be that of the appointing manager.

The meetings of the board of managers need to be held in Luxembourg. No board of managers may transact any business unless all managers in office are physically present or represented. Resolutions of the board of managers are validly passed if a simple majority of managers vote in favour of the resolution. Each manager has one vote unless he

also acts as a proxyholder in which case he has two votes, one on behalf of himself and one as a proxy. The chairman of the board has no casting vote.

The Company may only be bound by the joint signatures of two managers unless any one manager or a third party has been authorised by a resolution of the board of managers to bind the Company by his sole signature in the context of a specific transaction.

Art. 11. The managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are simple authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 12. Each partner may take part in collective decisions irrespective of the number of parts which he owns.

Each partner has voting rights commensurate with his holding of parts. Each partner may appoint a proxy to represent him at meetings.

The partners will have the power to appoint the managers and to dismiss such managers at any time in their discretion without giving reasons. If at any time less than two managers are acting in such capacity, the partners shall, as soon as is reasonably practicable, take such steps as are necessary to appoint such number of replacement managers as is necessary to ensure that after such appointments become effective, at least two managers are appointed to administer the Company.

Art. 13. The company's financial year commences on the 1st day of October and ends on the 30th day of September.

Art. 14. Each year on the 30th day of September, the books are closed and the managers prepare an inventory including an estimate of the value of the company's assets and liabilities as well as the financial statements.

Art. 15. Each partner may inspect the above inventory and the financial statements at the company's registered office.

Art. 16. The amount stated in the annual inventory, after deduction of general expenses, amortisation and other expenses represents the net profit.

Five per cent (5%) of the net profit is set aside to be put into a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital. The balance may be used freely by the partners.

The board of managers is authorised to proceed, as often as it deems appropriate and at any moment in time during the accounting year, to the payment of interim dividends, subject only to the two following conditions: the board of managers may only take the decision to distribute interim dividends on the basis of interim accounts drawn up no earlier than 30 days before the date of the board meeting; the interim accounts, which may be unaudited, must show that sufficient distributable profits exist.

Art. 17. At the time of the winding up of the company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators, who may be partners, and who are appointed by the partners who will lay down their powers and remuneration.

Art. 18. The partners will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in the articles.

Declaration

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of the Companies Act of 18 September 1933 are satisfied.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-mentioned party has subscribed for the parts as follows:

The company DRESDNER BANK AG acting through its Luxembourg branch DRESDNER BANK AG NIEDER-LASSUNG LUXEMBURG prenamed	750
Total: seven hundred and fifty parts.	750

All the parts are fully paid up by payment in cash such that the sum of fifteen thousand Pounds Sterling (GBP 15,000) is from now on at the free disposal of the company, proof whereof having been given to the officiating notary, who bears witness expressly to the fact.

Special dispositions

The first financial year shall begin on the date of the incorporation and shall terminate on 30th day of September 2006.

Expenses

For the registration purposes, the contribution in cash is evaluated at EUR 22,113.5 (exchange rate on 18th August 2006, 1 GBP = 1.47423 EUR).

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand six hundred Euro (EUR 1,600.-).

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation of the company, the above-named partner took the following resolutions:

1.- The company is to have three managers.

- 2.- The following person are appointed as managers:
- Dr Gerd Otte, senior legal advisor, born on August 19, 1948 in Ludwigsburg (Germany) with professional address at 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-2097 Luxembourg.
 - Mr Klaus Diederich, manager, born on May 26, 1958 in Oberhausen (Germany) with professional address at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.
 - Ms Alexandra Georgi, legal advisor, born on March 11, 1968 in Paris (France) with professional address at 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-2097 Luxembourg.
- 3.- The company KPMG AUDIT, S.à r.l of 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg is appointed as statutory auditor.
- 4.- The managers are appointed for an indefinite term.
- 5.- The appointment of the statutory auditor shall be for an indefinite term.
- 6.- The registered office is to be situated in Luxembourg at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing representative, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing representative and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing representative, known to the notary, by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et un août.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société DRESDNER BANK AG, une banque ayant été constituée en Allemagne, avec siège social à Francfort agissant par sa succursale DRESDNER BANK AG NIEDERLASSUNG LUXEMBOURG avec siège social à 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg,

ici représentée par Madame Sabine Hinz, mandataire, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet des activités financières et en particulier le leasing d'actifs de toute nature à des entités qui sont ou bien des succursales, des filiales, ou des sociétés affiliées ou des entités qui ne sont pas considérées comme clients privés ainsi que le leasing d'actifs d'autres entités.

La Société peut en particulier souscrire à des prêts par tous moyens (excluant la souscription de prêt auprès du public ou le dépôt auprès du public), accorder des prêts par tous moyens à toute société du groupe et accorder des sûretés et garanties, tant pour ses propres engagements que pour ceux de toutes autres sociétés appartenant au même groupe. La société peut aussi prendre des participations, sous quelque forme que ce soit dans des entités luxembourgeoises et/ou étrangères et acquérir, détenir, gérer ou transférer des actions, obligations, dettes et autres valeurs mobilières de toutes espèces. D'une façon générale elle pourra faire toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

Art. 4. La société prend la dénomination de DRESDNER LEASING 2, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 6. Le capital social est fixé à quinze mille livres sterling (15.000,- GBP), représenté par sept cent cinquante (750) parts sociales de vingt livres sterling (20,- GBP) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Ni les créanciers, ni les héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par au moins 2 gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés. Les gérants désignés constitueront le Conseil de gérance.

Le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire ou autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

Les gérants peuvent nommer un président du conseil de gérance et déterminer la durée pour laquelle il est nommé. Si aucun président n'est nommé ou lorsque le président nommé n'est pas présent dans les cinq minutes qui suivent l'heure fixée pour la réunion, les gérants peuvent choisir parmi eux et nommer un nouveau président.

Un gérant peut se faire représenter lors des réunions du conseil de gérance, à condition de remettre une procuration écrite à la personne de son choix. Cette personne doit nécessairement être un autre membre du conseil de gérance. Le vote du représentant sera traité comme si le gérant représenté avait voté en personne.

Le Conseil de gérance doit être tenu au Luxembourg. Aucun Conseil de gérance ne pourra passer de transaction à condition que tous les gérants soient présents ou représentés. Les résolutions du Conseil de gérance sont passées valablement, si elles sont votées à la majorité simple des gérants en faveur de la résolution. Chaque gérant dispose d'un vote, sauf s'il agit également en tant que mandataire, dans quel cas il dispose de deux votes, un pour lui-même et un pour son mandant. Le président du Conseil de gérance n'a pas de vote prépondérant.

La société n'est engagée que par la signature conjointe de deux gérants, sauf si un gérant ou un tiers a été autorisé par une résolution du Conseil de gérance à engager la société par sa seule signature dans le contexte d'une transaction spécifique.

Art. 11. Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Ils sont de simples mandataires et ne sont responsables que l'exécution de leur mandat.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Le ou les gérants sont nommés par les associés et sont révocables ad nutum par ceux-ci.

Si à un moment moins de deux gérants agissent en cette capacité, les associés devront, dans les meilleurs délais, prendre les mesures nécessaires pour désigner un tel nombre de gérants remplaçants comme il est nécessaire d'assurer qu'après ces élections, au moins deux gérants sont désignés pour gérer la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier octobre et finit le trente septembre.

Art. 14. Chaque année, le trente septembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi que le bilan.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société connaissance de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Le Conseil de gérance est autorisé à procéder, aussi souvent qu'il semble approprié et à tout moment durant l'année sociale, au paiement des dividendes intérimaires, soumis uniquement aux conditions suivantes:

Le Conseil de gérance peut seulement prendre la décision de distribuer les dividendes intérimaires sur la base de comptes intérimaires préparé au plus tôt 30 jours avant la date du Conseil de gérance; les comptes intérimaires, qui pourront ne pas avoir été audités, doivent montrer qu'il existe un profit distribuable suffisant.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Déclaration

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sont remplies.

Souscription et Libération

Les statuts ayant été établis, la comparante mentionnée ci-devant a souscrit les parts sociales comme suit:

La Société DRESDNER BANK AG agissant par sa succursale DRESDNER BANK AG NIEDERLASSUNG LUXEMBURG prénommée. 750

Total: sept cent cinquante parts. 750

Toutes les parts ont été entièrement souscrites et intégralement libérées en espèce de sorte que la somme de quinze mille livres sterling (15.000,- GBP) est dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence au jour de la constitution et finira le 30 septembre 2006.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, l'apport est évalué à EUR 22.113,50 (cours du 18 août 2006, 1 GBP = 1,47423 EUR).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à environ mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la société, l'associé a pris les décisions suivantes:

- 1.- Le nombre des gérants est fixé à trois.
- 2.- Sont nommés gérants:
 - Dr Gerd Otte, conseiller juridique senior, né le 19 août 1948 à Ludwigsburg (Allemagne) son adresse professionnelle étant au 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-2097 Luxembourg.
 - Monsieur Klaus Diederich, gérant, né le 26 mai 1958 à Oberhausen (Allemagne) son adresse professionnelle étant au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.
 - Madame Alexandra Georgi, conseiller juridique, née le 11 mars 1968 à Paris (France) son adresse professionnelle étant au 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-2097 Luxembourg.
- 3.- La société KPMG AUDIT, S.à r.l au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg est désigné comme commissaire aux comptes.
- 4.- Les gérants sont désignés pour une durée indéterminée.
- 5.- La désignation du commissaire au compte est faite pour une durée indéterminée.
- 6.- Le siège social se trouve au Luxembourg au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, ès qualités, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Hinz, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, vol. 29CS, fol. 45, case 8. – Reçu 220,33 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 août 2006.

P. Bettingen.

(095030.3/202/273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2006.

**MIMAS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. GAMMA FINANCE HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 72.033.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086402.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

SYNERGY PRO-MOTOR, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 101.095.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 30 juin 2006

Au Conseil d'Administration de SYNERGY PRO-MOTOR («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07482. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086415.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

JURAGENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 88.217.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086413.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

JURAGENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 88.217.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086416.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

LOS INDIOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5887 Hesperange, 373, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 78.871.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02275, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086411.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

EGL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 6.015.000,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 97.010.

Par résolution signée en date du 11 juillet 2006, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Eljio V. Serrano, avec adresse professionnelle au 15350, Vickery Dr. TX 77032 Houston, Etats-Unis, de son mandat de gérant de classe A avec effet immédiat.

- Acceptation de la nomination de Monsieur Michael Slaughter, avec adresse professionnelle au 15350, Vickery Dr. TX 77032 Houston, Etats-Unis, en tant que gérant de classe A avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086417.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

OFFICE DE CONTROLE DES MATERIAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3327 Crauthem, 4A, rue de Hellange.
R. C. Luxembourg B 40.076.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00159, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 1^{er} août 2006.

Pour OFFICE DE CONTROLE DES MATERIAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN, S.à r.l.

Signature

(086448.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

RAY INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.559.194.600,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 104.766.

En date du 15 juin 2006, ML RAY INVESTOR, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a cédé 1.120 de ses parts sociales de la société RAY INVESTMENT, S.à r.l. à la société ML RayCo-INVESTOR, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

En conséquence, l'actionnariat de la société RAY INVESTMENT, S.à r.l. se compose ainsi:

- ML RAY INVESTOR, S.à r.l. détient 5.959.061 parts sociales de la société RAY INVESTMENT, S.à r.l.;

- ML RAY CO-INVESTOR, S.à r.l. détient 1.685.089 parts sociales de la société RAY INVESTMENT, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02582. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086419.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

EXTRALUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 6, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 11.576.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086423.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

EXTRALUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 6, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 11.576.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086426.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

PRIVATE PORTFOLIO MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 50, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 72.367.

L'orthographe correcte de Monsieur Dubourg est la suivante:

Monsieur du Bourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02705. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086424.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

LINXX SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 11.766.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086428.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

EAST WEST EXPRESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 48.182.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086431.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

VIVALYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 104.323.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 juillet 2006

L'Assemblée ratifie la cooptation au poste d'administrateur de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00896. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086435.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

UBISTREAM GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7232 Bereldange, 29, rue des Jardins.
R. C. Luxembourg B 85.724.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT03114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Signature

(086452.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

DEWALD-LUX, S.à r.l., Ein-Personen-Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftskapital: EUR 12.500,-.

Gesellschaftssitz: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstroos.
H. R. Luxemburg B 118.492.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechs, am siebenundzwanzigsten Juli.

Vor dem unterschriebenen Notar Martine Schaeffer, im Amtssitz in Remich (Großherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Herr Stefan Josef Hoffmann, Diplom-Ingenieur, geboren am 30. Juli 1964 in Saarlouis (Deutschland), wohnhaft in D-66679 Losheim am See, Herkeswald 11.

Der Komparent ersucht den amtierenden Notar die Satzungen einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung zu beurkunden wie folgt:

Art. 1. Es wird eine Ein-Personen-Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche den Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften unterworfen ist, einschließlich den Änderungsgesetzen und insbesondere dem Gesetz vom 28. Dezember 1992 über die Ein-Personen-Gesellschaft mit beschränkter Haftung, gegründet.

Art. 2. Die Gesellschaft hat zum Zweck den Bau sowie die Installation von Zentral-, Luft- und Gasheizungen als auch von Wasser- und Gasrohren.

Des Weiteren kann die Gesellschaft alle Maßnahmen treffen und jede Tätigkeit ausüben, die zur Erfüllung und Förderung des Gesellschaftsgegenstandes notwendig oder nützlich sind.

Art. 3. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung DEWALD-LUX, S.à r.l.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6868 Wecker, 18, Duchscherstroos. Der Firmensitz kann durch Beschluss der Geschäftsführung an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 5. Die Dauer der Gesellschaft ist unbestimmt.

Art. 6. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), eingeteilt in hundert (100) Anteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR), welche vollständig durch den vorgenannten Herr Stefan Josef Hoffmann übernommen werden.

Diese Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

Art. 7. Weder Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs noch Zahlungsunfähigkeit des Gesellschafters lösen die Gesellschaft auf.

Art. 8. Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen den Gesellschaftern frei übertragbar.

Art. 9. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche von dem Gesellschafter berufen werden.

Art. 10. Im Falle wo die Gesellschaft nur einen einzigen Gesellschafter begreift, werden sämtliche Befugnisse die durch das Gesetz oder die gegenwärtigen Satzungen der Generalversammlung zugeteilt wurden, von demselben ausgeübt.

Die durch den einzigen Gesellschafter gefassten Beschlüsse werden in einem Protokoll eingetragen oder schriftlich festgehalten.

Art. 11. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 12. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Art. 13. Vom Nettogewinn sind fünf Prozent (5%) für die Bildung der gesetzlichen Rücklage zu verwenden. Diese Verpflichtung ist wieder aufgehoben, wenn und solange die gesetzliche Rücklage zehn Prozent (10%) des im Artikel 6 gezeichneten Stammkapitals erreicht hat.

Art. 14. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, welche nicht Gesellschafter zu sein brauchen.

Der Gesellschafter ernennt die Liquidationsverwalter und legt ihre Aufgaben sowie ihre Vergütung fest.

Art. 15. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 18. September 1933 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2006.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden von den Parteien auf achthundert Euro (800,- EUR) geschätzt.

Anmerkung

Der amtierende Notar hat den Kompärent darauf aufmerksam gemacht, dass die hier zuvor gegründete Gesellschaft vor jeglicher geschäftlicher Aktivität, im Besitz einer formgerechten Handlungsgenehmigung in Bezug auf den Gesellschaftszweck sein muss, was der Kompärent ausdrücklich anerkannt haben.

Generalversammlung

Sodann fasste der alleinige Gesellschafter, welcher das gesamte Stammkapital vereinigt, folgende Beschlüsse:

1. Zum alleinigen Geschäftsführer auf unbestimmte Dauer wird Herr Stefan Josef Hoffmann, Diplom-Ingenieur, geboren am 30. Juli 1964 in Saarlouis (Deutschland), wohnhaft in D-66679 Losheim am See, Herkeswald 11, ernannt.
2. Die Gesellschaft wird nach außen rechtsgültig verpflichtet durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers.
3. Die Anschrift der Gesellschaft lautet: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstroos.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Remich, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: S.J. Hoffmann, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 28 juillet 2006, vol. 470, fol. 74, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Schlink.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 août 2006.

M. Schaeffer.

(088669.3/5770/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2006.

ANZIEHEND MODE UND ANDERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 26, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 98.819.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT03116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Signature

(086453.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

ACQUAVIVA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6446 Echternach, 2, rue du Haut Ruisseau.
R. C. Luxembourg B 100.174.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT03112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Signature

(086454.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

FINPARTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 73.167.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg, le 11 mai 2006

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité des voix de transférer le siège social de la société du 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg au 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2006.

D. Murari

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02695. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086455.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

WP IX LuxCo I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 444,575.-.

Registered office: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 110.184.

In the year two thousand six, on the twenty-seventh of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg), who will remain depositary of the present deed.

There appeared:

WP IX INTERNATIONAL HOLDINGS, LLC, with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 («WPPE IX»),

being the sole shareholder of WP IX LuxCo I, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number 110.184,

represented by Ms Ute Bräuer, maître en droit, residing at Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, on 26 July 2006, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party representing the whole corporate capital then deliberate upon the following agenda:

Agenda:

1. Increase of the share capital from its present amount of four hundred forty-four thousand five hundred seventy-five Euro (EUR 444,575.-), represented by seventeen thousand seven hundred eighty-three (17,783) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, by payment in cash of one hundred twenty-three thousand nine hundred

seventy-five Euro (EUR 123,975.-) up to five hundred sixty-eight thousand five hundred fifty Euro (EUR 568,550.-) by the issue of four thousand nine hundred fifty-nine (4,959) shares of a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

2. Subsequent amendment of article 6, paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company that now reads as follow:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at five hundred sixty-eight thousand five hundred fifty Euro (EUR 568,550.-), represented by twenty-two thousand seven hundred forty-two (22,742) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all fully paid-up and subscribed.»

and has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the subscribed share capital of the Company from its present amount of four hundred forty-four thousand five hundred seventy-five Euro (EUR 444,575.-), represented by seventeen thousand seven hundred eighty-three (17,783) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, by payment in cash of one hundred twenty-three thousand nine hundred seventy-five Euro (EUR 123,975.-) up to five hundred sixty-eight thousand five hundred fifty Euro (EUR 568,550.-) by the issue of four thousand nine hundred fifty-nine (4,959) shares of a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

All shares have been subscribed by the sole shareholder.

All the issued shares are fully paid up by the sole shareholder by a contribution in cash so that the amount of one hundred twenty-three thousand nine hundred seventy-five Euro (EUR 123,975.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

Further the foregoing resolution, Article six (6), paragraph one (1) of the Company's Articles of Association is amended and will now read as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at five hundred sixty-eight thousand five hundred fifty Euro (EUR 568,550.-), represented by twenty-two thousand seven hundred forty-two (22,742) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all fully paid-up and subscribed.»

Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately at EUR 2,800.-.

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

WP IX INTERNATIONAL HOLDINGS, LLC, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 («WPPE IX»),

étant le seul associé de WP IX LuxCo I, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 110.184,

dûment représentée par Mme Ute Bräuer, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 26 juillet, à New York, laquelle procuration, signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire susnommé, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel de quatre cent quarante-quatre mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 444.575,-), représenté par dix-sept mille sept cent quatre-vingt-trois (17.783) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par paiement en numéraire de cent vingt-trois mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 123.975,-), à cinq cent soixante-huit mille cinq cent cinquante euros (EUR 568.550,-) par l'émission de quatre mille neuf cent cinquante-neuf (4.959) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

2. Modification subséquente de l'article 6, paragraphe 1^{er} des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent soixante-huit mille cinq cent cinquante euros (EUR 568.550,-), représenté par vingt-deux mille sept cent quarante-deux (22.742) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société pour le porter de son montant actuel de quatre cent quarante-quatre mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 444.575,-), représenté par dix-sept mille sept cent quatre-vingt-trois (17.783) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par paiement en numéraire de cent vingt-trois mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 123.975,-), à cinq cent soixante-huit mille cinq cent cinquante euros (EUR 568.550,-) par l'émission de quatre mille neuf cent cinquante-neuf (4.959) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Les parts sociales nouvelles ont été intégralement souscrites par l'associé unique, mentionné ci-avant, par un apport en numéraire, de sorte que la somme de cent vingt-trois mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 123.975,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, Article six (6), paragraphe un (1) des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent soixante-huit mille cinq cent cinquante euros (EUR 568.550,-), représenté par vingt-deux mille sept cent quarante-deux (22.742) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué à la somme de EUR 2.800,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. Bräuer, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 août 2006, vol. 437, fol. 91, case 4. – Reçu 1.239,75 euros.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2006.

H. Hellinckx.

(087996.3/242/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

DIGITAL MOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6182 Gonderange, 7, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 104.001.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT03110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Signature

(086456.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

PARISSIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 56.537.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires de la société tenue à Luxembourg, le 27 juillet 2006 à 10 heures

Résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social avec effet immédiat au 124, boulevard de La Pétrusse, à L-2330 Luxembourg.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

S. Perrier

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02636. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086479.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

**DEVINCO S.à r.l., DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES COMPTOIRS,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8050 Bertrange, Centre Commercial Tossenbergh.
R. C. Luxembourg B 55.141.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Signature

(086458.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

PITT'S SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 32, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 94.638.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Signature

(086461.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

HIGH-TECH IMP-EX LORIS MARIOTTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 551, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 99.287.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Signature

(086462.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

C.L.I., COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE IMMOBILIERE, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 21, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 105.237.

L'an deux mille six, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE IMMOBILIERE, en abrégé C.L.I., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 105.237, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 17 décembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et des Associations en date du 17 janvier 2005.

L'assemblée est ouverte à onze heures vingt sous la présidence de Monsieur Serge Mantiers, responsable administratif et financier de CLE, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Delphine Hensgen, juriste, demeurant à Marange/Silvange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social.

2. Modification afférente de l'article 2 des statuts de la Société.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société de L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon à L-8009 Strassen, 21, route d'Arlon.

En conséquence, la première phrase de l'article 2 des statuts de la Société est modifiée et aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Strassen.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège de la Société, 72, route d'Arlon, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Mantiens, D. Hensgen, M. Muller, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, vol. 154S, fol. 82, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

F. Baden.

(086457.3/200/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

C.L.I., COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE IMMOBILIERE, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 21, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 105.237.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(086459.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

QUINOA HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 58.897.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société QUINOA HOLDING S.A., reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 2 août 2006, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 7 août 2006, volume 905, folio 80, case 10,

- que la société QUINOA HOLDING S.A. (la «Société»), société anonyme, établie et ayant son siège social au 28, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 58.897,

constituée suivant acte notarié du 15 avril 1997 et publié au Mémorial C numéro 395 du 23 juillet 1997; les statuts de la prédite Société ont été modifiés suivant acte sous seing privé en date du 8 novembre 2001 et publié au Mémorial C numéro 446 du 20 mars 2002, au capital social de trente mille neuf cent quatre-vingt-seize euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale,

se trouve à partir de la date du 2 août 2006 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 14 juin 2006 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés;

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 28, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 août 2006.

J.-J. Wagner

Notaire

(086483.3/239/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

91095

VERIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2167 Luxembourg, 8, rue des Muguets.
R. C. Luxembourg B 50.912.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086467.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

MILTOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6195 Imbringen, 10, rue Neimillen.
R. C. Luxembourg B 74.967.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Signature

(086475.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

AZURIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6858 Munschecker, 7, Duerfstrooss.
R. C. Luxembourg B 98.572.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086477.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

MICROTIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8410 Steinfort, 55, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.547.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03843, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(086491.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

CAPTIVA CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 92.025.

Extrait des résolutions de l'Associé prises en date du 23 mai 2006

L'associé de CAPTIVA CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l. (la «Société»), a pris la résolution suivante en date du 23 mai 2006:

- De nommer PricewaterhouseCoopers, avec siège au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, commissaire de la Société avec effet au 2 mai 2006 jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle de 2007.

Luxembourg, le 30 mai 2006.

M. Torbick

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07479. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(086506.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

91096

CHALIACK S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8476 Eischen, 7, rue de Steinfort.
R. C. Luxembourg B 54.447.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03846, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(086492.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

LINE2LINE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9970 Leithum, Maison 2.
R. C. Luxembourg B 96.415.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(086494.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

DELFINO INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, Carré Bonn.
R. C. Luxembourg B 117.618.

Extrait du contrat de cession de parts signé le 29 juin 2006

En vertu du contrat de cession de parts signé en date du 17 juillet 2006, les parts de la société ont été transférées comme suit:

- 100 parts sociales transférées de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 37.974 et ayant son siège social au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, à NEXIL LIMITED, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Gibraltar sous le numéro 93011 et ayant son siège social au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar.

Les parts dans la société sont désormais réparties comme suit:

NEXIL LIMITED 100 parts

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086498.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

MATTEO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 87.110.

L'an deux mille six, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MATTEO S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C.S. Luxembourg section B numéro 87.110, constituée suivant acte reçu le 23 avril 2002, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1061 du 11 juillet 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Fanny Marx, employée privée, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent Weis, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les trois mille cent (3.100) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social de EUR 134.000,- (cent trente-quatre mille euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à EUR 165.000,- (cent soixante-cinq mille euros) par la création et l'émission de 13.400 (treize mille quatre cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, par versement en numéraire, entièrement souscrites et libérées par l'actionnaire majoritaire.

2.- Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 165.000,- (cent soixante-cinq mille euros) représenté par 16.500 (seize mille cinq cents) actions d'une valeur de EUR 10,- (dix euros) chacune.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 134.000,- (cent trente-quatre mille euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) à EUR 165.000,- (cent soixante-cinq mille euros) par la création et l'émission de 13.400 (treize mille quatre cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, par versement en numéraire, entièrement souscrites et libérées par l'actionnaire majoritaire.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 13.400 actions nouvelles, l'actionnaire majoritaire.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite l'actionnaire majoritaire, prénommé, représenté par Monsieur Pierre Lentz, prénommé, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant,

a déclaré souscrire aux 13.400 (treize mille quatre cents) actions nouvelles, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 134.000,- (cent trente-quatre mille euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 165.000,- (cent soixante-cinq mille euros) représenté par 16.500 (seize mille cinq cents) actions d'une valeur de EUR 10,- (dix euros) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Lentz, F. Marx, L. Weis, J. Elvinger.

Enregistré le 2 août 2006, vol. 29CS, fol. 19, case 7. – Reçu 1.340 euros.

Le Receveur (signé): J. Müller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

J. Elvinger.

(088017.3/211/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

MATTEO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 87.110.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43591 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

J. Elvinger.

(088019.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

AERODYNAMICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 102.118.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 24 avril 2006

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Les administrateurs, Thierry Treboulot et Christophe Davezac ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02757. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086510.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

STRYKER LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 150.607.500,-.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 90.362.

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique le 12 juillet 2006

Monsieur Luciano Cattani, demeurant au 15 Via Erodoto, 00124 Roma, Italie est nommé en tant que nouveau gérant de catégorie A de la société en remplacement de Monsieur John W. Brown, démissionnaire. Il peut engager la société conjointement avec un gérant de catégorie B. Le mandat de Monsieur Luciano Cattani est illimité.

Certifié sincère et conforme

Pour STRYKER LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.

SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02127. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086513.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

AMATI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.869.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 22 mai 2006

- Madame Gertraud Schindler, Administrateur de sociétés, demeurant au 21, Kohlstattstrasse, D-8899 Landsberg-Lech est nommée nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Carlo Gritti Bottacco, Administrateur-Délégué de la société, décédé en date du 16 mars 2006. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

AMATI INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02125. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086516.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

ANAF LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'avenir.
R. C. Luxembourg B 45.701.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03799, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

Signature.

(086525.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

HELIASTE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 45.153.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 15 mars 2006

- La société MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est nommée comme Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Certifié sincère et conforme
HELIASTE IMMOBILIERE S.A.
LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.
Administrateur / Administrateur
Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02123. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086521.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

H&S ARCHITECTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4742 Pétange, 81A, rue des Jardins.
R. C. Luxembourg B 65.322.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03808, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

Signature.

(086526.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

COMPTALEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich.
R. C. Luxembourg B 60.162.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03814, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

Signature.

(086528.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

KIDS, Société Anonyme.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.
R. C. Luxembourg B 118.486.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le onze juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1) La société à responsabilité limitée CWA, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-6955 Rodembourg, 2, rue d'Eschweiler, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 49.887, ici représentée par Monsieur Claude Wagner, ingénieur commercial, demeurant à L-6955 Rodembourg, 2, rue d'Eschweiler,

agissant en sa qualité de seul et unique gérant de la prédite société avec pouvoir de seul signature;

2) Monsieur Claude Wagner, préqualifié, agissant en son nom personnel.

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux:

Chapitre 1^{er}.- Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes entre les actionnaires fondateurs et tous ceux qui deviendront propriétaires d'actions à la suite de sa constitution, une société (la «Société») sous la forme d'une société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (la «Loi») et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination KIDS.

Art. 2. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'achat, la vente, en gros ou en détail, l'échange de vêtements et autres accessoires de mode pour enfants et pour adultes, ainsi que de toutes activités, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet social.

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou annexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II.- Capital, Actions

Art. 5. Capital social. Le capital de la Société est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de cinq cents euros (500,- EUR) chacune entièrement libérées.

Art. 6. Actions. Les actions sont nominatives ou au porteur au choix des actionnaires, à l'exception des cas où la Loi exige des actions nominatives.

La Société peut émettre des certificats d'actions au porteur multiples.

Chapitre III.- Conseil d'administration, Commissaire

Art. 7. Gestion. La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non (le «Conseil d'Administration»).

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leur nombre et ils restent en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, les administrateurs restants ont le droit d'élire par cooptation un autre administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale, qui doit procéder à l'élection définitive.

Les actionnaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la société.

Art. 8. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par les Statuts ou par la Loi à l'assemblée générale relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 9. Rémunération et dépenses. Les administrateurs peuvent être rémunérés pour l'exercice de leur mandat et ils sont, en plus, remboursés de leurs dépenses engagées en relation avec l'administration de la Société.

Art. 10. Délégation de pouvoirs, Représentation de la Société. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, soit à une ou plusieurs personnes, soit à un comité de son choix. La délégation de la gestion journalière de la Société à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil d'Administration peut également conférer des pouvoirs ou des mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de son choix.

Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs.

Vis-à-vis des tiers, la Société est également engagée par la signature de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, et par la signature de toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Cependant pour toute activité soumise à autorisation de la part du Ministère des Classes Moyennes, la signature de la personne au nom de laquelle ladite autorisation a été délivrée sera toujours requise.

Art. 11. Réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président (le «Président»). Il peut nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil d'Administration (le «Secrétaire»).

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux de ses membres le demandent.

Le Président préside toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence le Conseil d'Administration désigne à la majorité des membres présents un autre membre du Conseil d'Administration comme président pro tempore.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord écrit préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite de toute réunion du Conseil d'Administration doit être transmise une semaine au moins avant la date prévue pour la réunion, par tout moyen permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indique la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il peut être passé outre cette convocation avec l'accord écrit de chaque administrateur, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Une convocation spéciale n'est pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tient à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration choisit. Un administrateur peut se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit un autre membre du Conseil d'Administration comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés lors de la réunion.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être convenue dans un seul ou dans plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

Art. 12. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration. Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration sont signés par le président de la réunion. Les procurations restent annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, sont signés par le Président et le Secrétaire (s'il y en a un) ou par deux membres du Conseil d'Administration.

Art. 13. Commissaires. Les affaires de la Société et sa situation financière, doivent être contrôlés par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Le ou les commissaires sont nommés, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, par l'assemblée générale des actionnaires qui détermine leur nombre et ils restent en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires.

Chapitre IV.- Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires a tous les pouvoirs qui lui sont réservés par les présents Statuts et par la Loi.

Art. 15. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations le premier vendredi du mois de juin à 11 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Convocation des assemblées générales. Les actionnaires se réunissent après envoi et, si nécessaire, publication d'une notice de convocation conformément aux conditions fixées par la Loi. La convocation indique la date, l'heure et le lieu de l'assemblée ainsi que l'ordre du jour.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 17. Présence, Représentation. Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit un mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société. Les copropriétaires, les usufruitiers et les nus-proprétaires, les créanciers gagistes et les donneurs de gage sur actions doivent désigner une seule personne pour les représenter à l'assemblée.

Art. 18. Vote. Une liste de présence indiquant le nom des actionnaires et celui de leurs mandataires et le nombre des actions pour lesquelles ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Chaque action donne droit à une voix.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires autre qu'une assemblée générale extraordinaire convoquée en vue de la modification des Statuts ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux exigences de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions sont adoptées à la majorité simple, sans considération du nombre d'actions représentées.

Lors de toute assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée en conformité avec les Statuts ou la Loi en vue de la modification des Statuts ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum est d'au moins la moitié de toutes les actions émises. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée peut être convoquée à laquelle aucun quorum n'est requis.

Pour que les résolutions proposées soient adoptées et sauf disposition contraire de la Loi, une majorité de deux tiers des votes des actionnaires présents ou représentés est requise à ces assemblées.

Art. 19. Procès-verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires sont signés par le président, le secrétaire et le scrutateur de l'assemblée et ils peuvent être signés par tout actionnaire ou mandataire d'actionnaire qui en fait la demande.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par deux administrateurs.

Chapitre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 20. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et finit le 31 décembre de la même année.

Art. 21. Approbation des comptes annuels. Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels conformément aux dispositions de la Loi et de la pratique comptable luxembourgeoise. Les comptes annuels sont présentés à l'assemblée générale des actionnaires, qui délibère, et, le cas échéant, les approuve.

Art. 22. Répartition des bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale (la «Réserve Légale»). Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteint dix pour cent (10%) du capital.

Après l'affectation à la Réserve Légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer ensemble avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux actionnaires comme dividendes, chaque action donnant droit à une même proportion dans cette distribution.

Le Conseil d'Administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la Loi. Il fixe le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Chapitre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 23. Dissolution, liquidation. La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévues par la Loi.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins des administrateurs ou par toute autre personne nommée par l'assemblée générale des actionnaires qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, le boni de liquidation est réparti entre tous les actionnaires conformément aux règles de distribution de dividendes.

Chapitre VII.- Loi applicable

Art. 24. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et paiement

Les comparants ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, ont souscrit au nombre d'actions et ont libéré en numéraire les montants ci-après énoncés:

Actionnaires	Capital souscrit et libéré	Nombre d'actions
1) CWA, S.à r.l., prédésignée.	49.500,- EUR	99
2) M. Claude Wagner, prénommé.	500,- EUR	1
Total	50.000,- EUR	100

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents euros.

Dispositions transitoires

La première année sociale commence à la date de constitution et finit le 31 décembre 2006.

L'assemblée générale annuelle se réunit donc pour la première fois en 2007.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants, représentant la totalité du capital souscrit, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués.

Après avoir vérifié que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont, chaque fois à l'unanimité:

1. Décidé de fixer à trois (3) le nombre des administrateurs et de nommer administrateurs les personnes suivantes pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2009:

(a) Monsieur Claude Wagner, ingénieur commercial, demeurant à L-6955 Rodembourg, 2, rue d'Eschweiler;

(b) Madame Carine Hardt, employée privée, demeurant à L-2612 Luxembourg, 47, rue Tawion;

(c) Monsieur Didier Abinet, comptable, demeurant à L-2359 Luxembourg, 43, rue Camille Polfer.

2. Décidé de fixer à un (1) le nombre des commissaires et de nommer commissaire la société suivante pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2009:

LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 43.298).

3. Décidé de fixer le siège social à L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.

4. Décidé d'autoriser le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou à plusieurs membres du Conseil d'Administration.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Wagner, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2006, vol. 905, fol. 52, case 4. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(088611.3/239/205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2006.

MUNDO PNEUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4873 Lamadelaine, 124, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 88.544.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03826, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

Signature.

(086530.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

NO LIMITS PACKAGING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich.

R. C. Luxembourg B 56.897.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03802, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

Signature.

(086531.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

IN VINO VERITAS CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich.

R. C. Luxembourg B 57.558.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03888, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2006.

Signature.

(086533.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

EASY-RENT, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 86.724.

La société EURO REVISION S.A. a résilié, avec effet au 15 octobre 2006, la convention de domiciliation conclue avec la société EASY-RENT, 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg, Section B, n° 86.724.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

EURO REVISION S.A.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02548. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086554.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

MNCC INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 72.777.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 7 juin 2006

Au Conseil d'Administration de MNCC INTERNATIONAL, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

H. van de Sanden

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02342. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086590.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

91104

EASY-RENT, Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 86.724.

—
Se sont démis de leurs fonctions au sein de la société EASY-RENT, 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, R.C.S. B, n° 86.724:

- Mme Fabienne Del Degan, employée privée, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, en tant qu'administrateur, avec effet immédiat;
- M. Sylvain Kirsch, dirigeant de sociétés, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, en tant qu'administrateur, avec effet immédiat;
- M. Claude Schmit, dirigeant de sociétés, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, en tant qu'administrateur, avec effet immédiat;
- La société EUROCOMPTE S.A., R.C.S.L. section B n° 37.263, avec siège social à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, en tant que Commissaire aux Comptes, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

EURO ASSOCIATES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086548.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

C.B. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 57.108.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 28 juin 2006*

La démission de Monsieur Antonio Distefano de son poste d'administrateur est acceptée. Monsieur Alexis De Bernardi, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont est nommé nouvel administrateur de la société pour la période d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

C.B. INTERNATIONAL S.A.

R. Scheifer-Gillen / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02671. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086553.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

TyCom HOLDINGS II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 75.098.

—
Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration tenu le 1^{er} août 2006

Le Conseil d'Administration de la Société a décidé de renouveler, en conformité avec l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 24 mai 2006, le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Michelangelo Stefani; avec effet au 24 mai 2006 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03589. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086579.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.
